

■ Pays de Saint-Symphorien-de-Lay

NEULISE |

Forte de ses 320 adhérents, L'Amicale laïque se porte bien

Robert de Valério, président de L'Amicale laïque, présente cette association qui a fait son assemblée générale dernièrement. Avec plus de 320 adhérents, elle est la plus importante du village.

Pouvez-vous présenter l'association ?

Robert de Valério : « Elle est composée de six sections sportives mais aussi ludiques. Il y en a pour tous les goûts ! Le foyer, où les joueurs de cartes se retrouvent, est ouvert tous les lundis et jeudis à partir de 15 heures. D'autres activités peuvent se développer, le local et ses jeux extérieurs sont ouverts à tous (contact, Robert De Valério au 06.75.13.39.59).

La marche (Les Pas Rapides) regroupe plus d'une vingtaine de participants qui se retrouvent tous les lundis à 14 heures pour des parcours sur Neulise et, une fois par mois, à l'extérieur (contact, Maurice Joubert au 06.58.57.75.29 ou André Cherbut au 06.45.45.25.46).

La gym-fitness accueille une trentaine d'adhérentes les lundis de 20h15 à 21h15, les mercredis de 19h15 à 20h15 et les



vendredis de 9 à 10 heures (contact, Nicole Malzieu au 07.84.29.87.27).

Le Scrabble reçoit une trentaine de joueurs tous les mardis à 14 heures (contact, Marie Joubert au 07.83.17.22.67).

Avec la danse folk-trad, plus d'une vingtaine de danseurs se retrouvent deux vendredis par mois à 20h30 (contact, Marc Dumas au 06.13.50.28.96).

Enfin, la section basket regroupe 220 licenciés, répartis en quatorze équipes jeunes et cinq équipes seniors évoluant en championnat départemental et régional (contact, Isabelle Garnier au 06.37.60.52.05).

Comment se compose le bureau ?

R.d.V. : « Je suis entouré de Maurice Massacrier, vice-président, Chantal Fédié, trésorière, Jean-François Garnier, trésorier adjoint, Solange Tara, secrétaire, Patrick Giraud, secrétaire adjoint, mais aussi de Marie-Louise Massacrier, Chantal Bouchet, Marie Joubert, Robert Gravier, Maurice Joubert, Laurent Pichon pour compléter l'équipe. »

Représentant la municipalité, Mickaël Dejoint a souligné l'importance de L'Amicale laïque au village en faisant constat de son bon fonctionnement, assurant par ailleurs du soutien de la collectivité. ■

LAY |

Initiation à la guitare et au ukulélé une première pour Lay-t-Motiv

Samedi 18 janvier, à partir de 14 heures, aura lieu la première séance d'initiation à la guitare et au ukulélé au local du bar associatif Lay-t-Motiv, fidèle à sa mission d'animation. Jeunes et moins jeunes, amateurs de musique sont attendus et seront chaleureusement accueillis.

Les cartes d'adhésion et renouvellement d'adhésion sont disponibles, nouveauté cette année, un tirage au sort récompensera un adhérent ou adhérente, parmi les 100 premiers. ■



Isabelle Bertrand la présidente de Lay-t-Motiv à l'initiative des animations

FOURNEAUX |

Les travaux d'extension de l'école débutent



L'extension de l'école est devenue indispensable afin de permettre un accueil décent des enfants pour leur travail scolaire, comme pour les garderies et pour les accueils du mercredi.

Les travaux vont débuter par l'implantation des barrières dans la cour dès ce vendredi 10 janvier et vont durer environ huit mois. Ils vont entraîner une gêne conséquente pour tous, et tout particulièrement pour les parents ayant des enfants à l'école et à la crèche, pour les équipes qui y travaillent, ainsi que pour les habitants des maisons riveraines.

Pour faciliter autant que possible les travaux et la circulation, différentes mesures vont être adoptées.

À compter du 9 janvier, le stationnement sera rigoureusement interdit sur les deux parkings situés au nord de la cour de l'école et le long de la grille de l'école. Ces deux parkings seront réservés aux dépôts et installations des entreprises. Aussi, l'entrée des enfants pour les garderies sera maintenue à la même porte qu'aujourd'hui.

L'entrée des enfants à l'école se fera par l'entrée principale (accès actuel des tous petits) vers la crèche. Les parents pourront s'arrêter le temps de déposer les enfants au carrefour entre le chemin de l'école et l'allée Buissonnière, étant précisé que le trajet à pied jusqu'à l'école se fera sous la surveillance du personnel communal.

La circulation automobile sera strictement interdite à tous sur le chemin de l'école depuis le carrefour avec l'allée Buissonnière le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h10 à 8h30 et de 16h20 à 16h45, afin de laisser les enfants circuler à pied sans risque.

Le parking à côté de l'entrée de la crèche sera réservé aux parents de la crèche pour déposer ou venir chercher leur(s) enfant(s) en dehors des heures auxquelles la circulation est interdite (point n°4).

Enfin, le stationnement place de la Groasse sera limité à 30 minutes les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h10 à 17 heures. ■

VENDRANGES |

Curage des fossés

Près de 2 km de fossés ont été curés les 19 et 20 décembre par l'entreprise Chavany de Saint-Nizier-sous-Charlieu. Les fossés du Creux, des Planets et du Mingue ont eu droit à un nettoyage afin de permettre la libre circulation de l'eau et de protéger la chaussée. La terre ainsi prélevée a été transportée chez les agriculteurs des environs. Le coût pour la commune est de 4500 euros TTC. ■



SAINTE-AGATHE-EN-DONZY |

Neuf diplômés de la formation des premiers secours citoyen



En octobre, ils étaient neuf à bénéficier d'une formation au PSC1 (Prévention et secours civiques) organisée par la section locale des Donneurs de sang et animée par Mickaël Michaud, pompier professionnel.

Vendredi 3 janvier a eu lieu la remise des diplômes aux participants à cette formation. La rencontre a débuté par la remise du chapeau des diplômés aux sept des neuf personnes présentes. Célèbre par les universités américaines

et très popularisé par les films, le chapeau des diplômés symbolise la réussite des étudiants. Il se porte lors de la remise des diplômes avant d'être jeté en l'air en fin de la cérémonie. En France, de nombreux collèges, lycées et universités reprennent cette mode à l'américaine.

Après ce clin d'œil à l'Amérique et la remise des diplômes, la rencontre s'est achevée par le partage de la galette des rois. ■

NEULISE

Nécrologie. - C'est avec une profonde tristesse que le village a appris le départ de Jean-Claude Metton le jour de Noël. Jean-Claude, né le 27 juin 1964 à Roanne, dernier d'une fratrie de trois enfants a passé son enfance à la ferme familiale située à l'Orgue. Très habile de ses doigts, il a passé son CAP de maçonnerie et coffreur. De son union avec Isabelle, leurs jumeaux Léna et Bastien, nés en 2005, ont été pour lui un très grand bonheur.

Après avoir travaillé pour la ville de Saint-Étienne pendant près de 20 ans, Jean-Claude a ensuite travaillé à la DDE puis à l'usine Linder à Saint-Marcel-de-Félines où il était très apprécié, partout où il est passé. Très méticuleux, Jean-Claude avait la passion des fleurs, des arbustes et était le roi du béton en tout genre, des travaux qu'il pouvait exécuter pendant des heures dans leur maison. Il adorait également la musique rock et les concerts.

Très serviable, Jean-Claude laissera le souvenir d'un homme jovial et aimant, comme souligné dans les témoignages de ses enfants et de ses amis. Une foule nombreuse et très émue l'a accompagné vendredi 2 janvier pour son dernier voyage en entourant Isabelle, Bastien, Léna et Lucas dans cette dure épreuve.

Paroisse Notre-Dame des Coteaux du Levant. - Prochaines messes: samedi 11 janvier, à 18h30 à Saint-Georges. Dimanche 12 janvier, 10h30 à Balbigny.

Vœux de la municipalité. - Les vœux de la municipalité auront lieu vendredi 10 janvier à 19 heures à la salle du restaurant scolaire. Tous les habitants y sont conviés. ■

Vous souhaitez que des infos sur votre commune soient diffusées dans le journal

Paysans de la LOIRE

Devenez correspondant !

Manifestez-vous au
04 77 92 80 30

■ Pays de Saint-Symphorien-de-Lay

FOURNEAUX |

Nouvel écrin pour la bibliothèque



La bibliothèque a effectué sa migration vers une nouvelle salle plus grande et plus lumineuse (dite ancienne salle du Caté). Les bénévoles ont créé une nouvelle implantation des rayonnages et donc, une nouvelle organisation des collections. Un coin lecture pour les plus petits a été instauré de manière plus spécifique, plus cosy. Cela permet aussi d'accueillir plus de

livres et de mettre en valeur de nouvelles catégories, avec notamment des séries de mangas. Une série de livres tout juste sortis est aussi présente, à la grande satisfaction des lecteurs à l'affût des nouveautés. La nouvelle salle, située au dessus de celle du conseil, est toujours accessible par la passerelle, côté sud de l'église ■

SAINT-SYMPHORIEN-DE-LAY |

Repas au Gaec de Jourcy



Vendredi 3 janvier, le Groupement agricole d'exploitation en commun (Gaec) de Jourcy avait invité tous les employés à leur traditionnel repas, à l'occasion des fêtes de fin d'année. L'exploitation, créée en 2003, est gérée par quatre associés : Jacky Blein, Fabrice Chambost, Florent Vial et Maxime

Goutailler. Ils emploient actuellement sept ouvriers pour l'exploitation agricole et la laiterie. Ce vendredi, ils étaient douze à s'être réunis chez Claire, au restaurant Un goût de Reviens'y. Leur secrétaire Christelle, qui a quitté son emploi fin décembre, a également été conviée. ■

Reprise des répétitions à l'Espérance



Samedi 4 janvier en soirée, les musiciens de l'Espérance ont repris le chemin des répétitions, qui avaient cessé durant les fêtes de Noël. À cette occasion, les membres présents ont partagé la traditionnelle galette des rois dans la joie et la bonne humeur. Ensuite, les

diplômes qui n'avaient pas pu être remis lors de la dernière assemblée générale ont été attribués par le directeur musical Thierry Jacquet, à Daniel de Saint Jean (trompette) et à Frédéric Lamure, (contrebasse et guitare basse) pour cinq années de présence. ■

FOURNEAUX

Rencontre intergénérationnelle. - Organisée par le conseil municipal des enfants à la salle de l'An neuf, de 14 à 17 heures. Vœux de la municipalité salle de l'An neuf à 17h30.

Vente de saucisson. - Le club des anciens jeunes organise une vente à emporter d'un saucisson-

patates, samedi 25 janvier à 11 heures. Réservation auprès des responsables.

SAINT-SYMPHORIEN-DE-LAY

Réunion Biennale de la Roche. - Une nouvelle réunion de préparation de la Biennale de la Roche aura lieu ce vendredi 10 janvier à 20 heures chez Claire. ■

Votre journal

04.77.92.80.30

canton@paysansdelaloire.fr

■ Pays de Roanne

ROANNE | Cirque, ski, gymnastique ou encore tir sportif, les activités proposées dans le cadre de Pass'sport devraient séduire les enfants. Le nouveau programme se déroulera lors des vacances d'hiver 2025.

Pass'sport : des activités pour les prochaines vacances d'hiver

Le sport, faut-il le rappeler, participe à la formation et à l'éducation des enfants. C'est à ce titre que la ville de Roanne lance l'opération Pass'sport pour les vacances scolaires d'hiver 2025, du lundi 24 février au vendredi 7 mars. Cette nouvelle édition s'adresse aux enfants âgés de 8 à 16 ans. L'encadrement sera assuré par des éducateurs sportifs ou des initiateurs. Tout le matériel est prêt, mais les enfants devront porter une tenue de sport.

Cinq stages seront proposés aux enfants nés entre 2009 et 2017, aux sein de deux catégories d'âges (trois pour enfants, deux à destination des adolescents). L'objectif poursuivi est de permettre à ces jeunes de s'initier au cirque, au ski, à la gymnastique et au tir sportif. Le lancement des inscriptions est attendu mercredi 15 janvier pour les Roannais et mercredi 22 janvier pour les non Roannais. Ces inscriptions se feront en ligne sur le site Roanne.icitoyen.fr ou via le guichet de la Direction de la vie associative et sportive.

Les tarifs s'échelonnent en fonction du Quotient familial (QF) : 14 euros pour un QF inférieur à 450 euros ; 24 euros pour un QF entre 450,01 et 900 euros ; 35 euros (QF supérieur à 900,01 euros ;



Photo : Roannais Agglomération

47 euros pour les non Roannais. Les activités sportives se dérouleront au gymnase Malleval pour le cirque, avec encadrement par l'École de cirque de Roanne ; à Chalmazel pour le ski,

encadré par le Ski club Roannais ; la gym aura lieu au gymnase Emile Bernard, encadrée par l'Union gymnique Roanne-Mably ; le tir sportif se fera au stand de tir de la Cible Roannaise. ■

■ Pays de La Pacaudière - Renaison

LA PACAUDIÈRE |

Repas de Noël à l'Ehpad

Vendredi 20 décembre, la maison de retraite était en effervescence à l'occasion du repas annuel de l'Ehpad. Les résidents étaient entourés de leurs familles et ont reçu la visite du maire et de Huguette Burrelier, conseillère départementale. Le repas, préparé par les cuisiniers de l'établissement, a été

très apprécié, notamment la souris de cerf, sauce grand veneur. L'animation était assurée par Stéphan Debane et le groupe Ily. Les trois centenaires, M^{mes} Gras et Pacaud, ainsi que M. Garrand ont par ailleurs prouvé que l'air de La Pacaudière est très favorable pour garder la forme. ■



■ Pays de Saint-Just-en-Chevalet

CHAUSSETERRE |

Les agents de l'école en formation premiers secours



Le Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) de Champoly, Les Salles et Chausseterre comprend plusieurs agents. Ces derniers ont été formés en décembre pendant

deux séances aux gestes de premiers secours. Cette initiative permettra aux concernés de mieux gérer les futurs possibles problèmes au sein des différents établissements. ■

SAINT-ROMAIN-D'URFÉ |

L'ADMR a invité les personnes seules le jour de Noël



L'ADMR (Aide à domicile en milieu rural) du territoire et ses bénévoles ont organisé une initiative solidaire le jour de Noël en invitant les personnes seules en cette date du 25 décembre à la salle des fêtes de Saint-Romain-d'Urfé, prêtée gracieusement pour l'occasion par la municipalité.

Une vingtaine de personnes ont répondu présent et ont oublié, pendant une après-midi, leur isolement. Le café et la traditionnelle bûche étaient de la partie. L'ADMR souhaite poursuivre dans les années à venir ce type de moment émouvant et chaleureux. ■

Les U11 et U40 du FCBN se distinguent aux tournois de début d'année



Les U11 du Football club des Bois Noirs (FCBN) se sont distingués samedi 4 janvier au tournoi en salle du FC Lignon, à Boën-sur-Lignon. En effet, ils ont remporté la compétition aux dépens de Loire Forez. Avec 30 buts marqués et 2 buts encaissés, ils ont amplement

mérité la première place du tournoi. Le même jour, les U40 se déplaçaient à Villemontais pour le traditionnel tournoi en salle de L'Essor. Là aussi, le FCBN remporte la compétition. L'année débute en fanfare avec ces deux belles performances. ■

CRÉMEAUX |

Vœux: la réouverture de la boulangerie, un des principaux objectifs en 2025

Dimanche 5 janvier, en fin de matinée à la salle Grosbost, la population s'était largement déplacée pour la cérémonie des vœux.

Autour du maire Didier Poncet et son conseil municipal, Huguette Burelier, conseillère départementale et Raymond Vial, conseiller régional, figuraient parmi les élus présents.

Après avoir dressé le bilan de l'année écoulée avec, en exergue la fermeture de la boulangerie, Didier Poncet détaillait : « L'année 2025 sera l'année de renaissance avec la réouverture de nos services de proximité. Le 6 janvier verra l'ouverture de la micro-crèche. La municipalité a su réagir en achetant le bâtiment de M. et Mme Paire, en faisant les travaux et notamment de mise aux normes pour accueillir le nouveau boulanger. Dimanche 26 janvier, un pot de bienvenue sera organisé par la municipalité pour accueillir Sylvain Gilbert et sa sœur Emmanuelle. Le printemps verra l'arrivée probable de notre médecin et en septembre, l'ouverture de l'annexe de pharmacie, qui sera une antenne de la pharmacie de Saint-Just-en-Chevalet. » Avant d'ajouter : « Les travaux de restauration de la mairie commenceront en mars. Ceux du lotissement des Mivières



débuteront également en début d'année ; la commercialisation des huit lots est prévue début juin. »

L'édile assurait par ailleurs que tous ces projets n'auraient pas été possibles sans l'aide de leurs partenaires : l'Etat, la Région, le Département, la CAF pour la micro-crèche : « Merci à nos associations, à nos bénévoles qui animent notre beau village tout au long de l'année, à nos commerçants, artisans, personnels de santé, à nos pompiers. »

Huguette Burelier a fait part de l'action du Département, au service de tous les ligériens, qui investit massivement dans l'aménagement du territoire et notamment pour le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) 42 : « Sans oublier le soutien financier du Département à nos

associations locales, soutien indispensable pour encourager nos bénévoles qui font vivre et animent notre territoire. Une subvention a par ailleurs été accordée pour la restructuration de la mairie. Des remerciements vont également au conseil municipal de Crémeaux qui a su rebondir (boulangerie, micro-crèche), notamment pour assurer la pérennité de l'école. » Raymond Vial a souligné l'implication forte de la municipalité pour ses projets : « Une petite commune vaut autant qu'une grande ville. »

A l'initiative de la bibliothèque sollicitée par la commission Animations, 30 lettres ont été réalisées par les lutins du Père Noël qui ont été affichées. Tous les enfants ont été récompensés. Certaines figureront dans le bulletin municipal. ■

PAYS D'URFÉ |

L'extension de la déchèterie intercommunale soutenue par le Département

Lors de la dernière commission permanente de l'année à Saint-Étienne lundi 16 décembre, les conseillers départementaux du territoire, Huguette Burelier et Antoine Vermorel-Marques, ont voté pour près de 431 000 euros pour le canton de Renaison.

Sur cette somme, 347 000 euros seront destinés à la Communauté de communes du Pays d'Urfé (CCPU) et pour grande partie à l'extension de la déchèterie intercommunale de Saint-Just-en-Chevalet. Ce projet était au cœur des débats puisque c'est dans le cadre de l'enveloppe « contrat négocié » que la CCPU a demandé un accompagnement financier auprès du Département pour un projet structurant au service de sa population. 345 000 euros ont ainsi été votés pour accompagner ce projet phare, une promesse d'accompagnement financier qui s'ajoute aux 300 000 euros dédiés cette année à la construction de la maison de services. Les élus ont acté pas moins de 18 délibérations au service



des associations de leur canton. Aides pour un voyage scolaire, à la bibliothèque et réfection du terrain de football, sont aussi les décisions prises en faveur de Saint-Just-en-Chevalet. Huguette Burelier et Antoine Vermorel-Marques se sont dits heureux et fiers de pouvoir apporter leur aide : « Nous sommes à l'écoute de toutes nos communes. Voilà pourquoi 12678 euros seront ainsi répartis auprès de 18 associations qui se tiennent au service de nos habitants », ont déclaré les deux élus. ■

SAINT-MARCEL-D'URFÉ

Vœux du maire. - Devant une nombreuse assistance, le maire Alexandre Palmier, présentait les vœux de la municipalité et dressait le bilan de l'année écoulée. Après avoir partagé la liste des naissances et décès, avec une pensée toute particulière pour Michel Cellier, récemment disparu et conseiller municipal depuis de très nombreuses années. Celui-ci avait à cœur sa commune et consacrait beaucoup de temps bénévole pour celle-ci et ses associations.

Le maire remerciait les associations qui font le lien social et participent à l'animation de la commune, mais également les bénévoles qui entretiennent le bourg, les hameaux et le cimetière. Cette année a vu l'aménagement des abords du stade de foot au Mortier avec l'installation de tables de pique-nique, jeux de pétanque et parcours de santé dessiné par le Conseil municipal enfants (CME).

2025 devrait voir le réaménagement d'une partie de la salle des fêtes sous réserve de l'obtention des subventions. La soirée se terminait autour d'un buffet et permettait à chacun d'échanger dans la bonne humeur.

Recensement de la population - Il aura lieu du 16 janvier au 15 février. Michel Buisson sera l'agent recenseur. Merci de lui réserver un bon accueil. ■

CRÉMEAUX

Carnet bleu. - Un petit Lucas né le 17 décembre 2024 a fait la joie de Dorine Ligné et Eric Martinez.

Inès, né le 8 mars 2021, est le deuxième enfant de Eric. Dorine exerce la profession d'employée polyvalente, Eric est ouvrier d'exécution en peinture. Ce jeune couple est domicilié sur la commune. ■



■ Pays de Saint-Just-en-Chevalet

SAINT-JUST-EN-CHEVALET |

Un réveillon pas comme les autres pour les élèves du collège Saint-Camille



Les choristes du collège Saint-Camille se souviendront longtemps de leur périple au château de Chantilly, près de Paris, durant les fêtes. Sous l'impulsion de Jessica Guillo-Roy et de Mme Deveaux, la chorale du collège a participé à l'émission du réveillon de la chaîne TF1.

Après de nombreuses répétitions en novembre et décembre, ils se sont incorporés aux 500 voix du spectacle de fin d'année devant le chanteur Soprano, le présentateur Nikos Aliagas et un grand feu d'artifice. Les jeunes ont débuté l'année avec de beaux souvenirs. ■

Des tournois internes pour le FCBN

La trêve des fêtes de fin d'année a permis aux joueurs du Football club des Bois Noirs (FCBN) de se retrouver à la salle des sports de Saint-Just-en-Chevalet pour disputer des tournois internes. Lundi 23 décembre, sous la houlette d'Idriss Cléaud Rahmani, les U7 jusqu'aux U11 se sont défiés durant toute la journée par catégorie. Vendredi 27 décembre, les U12 à U15 ont pris le relais. La cohésion de groupe s'est opérée afin de repartir de plus belle en 2025. Les U11 ont accroché une belle 3^e place au tournoi de Villemontais.



Le FCBN organise son traditionnel loto dimanche 12 janvier à partir de 14 heures à la salle des fêtes de Noirétable avec

de nombreux lots à la clé (téléviseur, machine à café, trottinette, friteuse, cave à vin...). ■

SAINT-JUST-EN-CHEVALET

Saint-Just-en-Chevalet, ville départ du prochain Paris-Nice.

- Une belle nouvelle pour le territoire est tombée mardi 17 décembre lors de la présentation du premier grand rendez-vous de la saison cycliste, à savoir le traditionnel Paris-Nice. En effet, la cinquième étape de ce classique qui se déroulera jeudi 13 mars aura pour point de départ la commune de Saint-Just-en-Chevalet. « C'est un événement d'attractivité pour le territoire et pour

les habitants et ce sera l'occasion de vivre un grand moment », a tenu à souligner la maire du village, Emmanuelle Barlerin, lors de la réunion de présentation en mairie le 20 décembre. « Saint-Just-en-Chevalet est labellisée par le Département, village sport nature, et le territoire compte bien montrer toutes ses capacités touristiques en lien avec la pratique du sport, le 13 mars prochain », a indiqué l'édile.

Les commerces, associations et partenaires sont déjà dans les starting-blocks pour accueillir comme il se doit cette fête du sport. Différentes animations

seront mises en place, avec notamment une exposition sur le cyclisme à l'ancienne salle des fêtes ou la retransmission de l'étape sur écran géant à la salle ERA.

Les scolaires ne manqueront pas également à l'appel. « Cet événement a pu se concrétiser grâce à l'aide de la Région, du Département et de la Communauté de communes du Pays d'Urfé. Je n'oublie pas les apports logistiques de nombreuses associations notamment le club cyclo de Saint-Just-en-Chevalet », a conclu la première magistrate. ■

SAINT-JUST-EN-CHEVALET |

Un nouveau bureau pour Musicadanse

L'assemblée générale de l'association intercommunale Musicadanse s'est tenue mercredi 18 décembre. Elle propose une multitude d'activités à pratiquer seul ou en groupe afin d'apprendre ou se perfectionner dans les domaines de la musique, du chant et de la danse. Elle a investi ses nouveaux locaux dans les anciens bureaux de la communauté de communes du pays d'Urfé en août dernier et a organisé de nombreuses animations tout au long de l'année civile.

Un nouveau bureau a été voté lors de cette assemblée. Les membres ont tenu à remercier Gérard Savatier qui a occupé



le poste de président pendant six ans. La première manifestation de l'année

se tiendra samedi 1^{er} février, à partir de 14 heures, à l'ancienne salle des fêtes de Saint-Just-en-Chevalet. Les folks furieuses, La tourmentine et Cecurrel animeront l'après-midi.

Le bureau est composé de la manière suivante : président, Pascal Courtois ; trésorière, Solène Helou ; trésorière adjointe, Aurélie Bercieux ; secrétaire, Bénédicte Longvert ; secrétaire adjointe, Anne Maussang. Céline Vallas, Christelle Clément, Emile Dégoutte, Dominique Cazorla, Monique Pommeur, Jacques-Paul Sastre, Gérard Savatier et Maryline Gibert constituent le conseil d'administration. ■

■ Pays de Saint-Germain-Laval



SAINT-MARTIN-LA-SAUVETÉ

Résultats football. - L'équipe féminine a disputé la Coupe de la Loire Futsal sous forme de tournoi. Elle termine à une belle quatrième place.

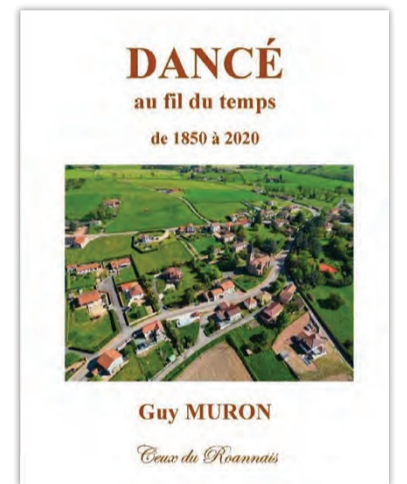
Dimanche, les Seniors 1 ont disputé un match de retard à Cléppé/Poncins : victoire 3 à 2 avec des buts de Robin, Gaël et Bastien. ■

VÉZELIN-SUR-LOIRE |

Un livre sur l'histoire de Dancé

Il y a longtemps que le projet germe dans la tête de Guy Muron. Après plusieurs années de recherches et d'écriture, il est sur le point de se concrétiser. Le livre sur l'histoire de la commune de Dancé, de 1850 à 2020, va être édité en mars par l'association Ceux du Roannais Généalogie et histoire. Ancien technicien élevage de la Chambre d'agriculture de la Loire, Guy Muron est un retraité bien occupé, entre ses ruches et l'écriture de son ouvrage, Dancé au fil du temps. Ce dernier retrace 170 ans de la vie des enfants et du territoire de la commune.

Le Dancéen de naissance s'est attaché à retracer les réalisations, les événements, les activités et les projets qui ont façonné l'histoire du village. Son ouvrage aborde la démographie, la vie quotidienne et économique, les constructions ou encore l'activité agricole. Il dresse le portrait de certains personnages, présente des acteurs de la vie locale et rapporte aussi des anecdotes.



Informations et souscription pour réserver cet ouvrage auprès de Ceux du Roannais Généalogie et histoire (04.77.68.97.68 ou www.ceuxduroannais.org). ■

SAINT-MARTIN-LA-SAUVETÉ

Recensement 2025. - En ce début d'année, du 15 janvier au 15 février, le recensement de la population de Saint-Martin-la-Sauveté va avoir lieu. Les agents Mathilde Philippon et Daniel Dimier vont se répartir les différentes parties de la commune et passer dans chaque foyer. Merci de bien vouloir les accueillir comme il se doit.

Rencontre festive à l'amicale des sapeurs pompiers.

- Samedi 4 janvier, L'Amicale des sapeurs pompiers a convié tous ses membres à partager la galette des rois. Les plus jeunes enfants ont pu recevoir un cadeau et chaque soldat

du feu, un thermo. Tous ont pu déguster la galette et vivre un moment de partage.

SAINT-GEORGES-DE BARLOILLE

Vœux de la municipalité.

- Le maire Ludovic Bouttet et son équipe municipale souhaite leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025. La cérémonie des vœux aura lieu samedi 25 janvier à 11 heures à la salle Léon Valfort. Un point sur l'année écoulée sera fait et les projets 2025 seront exposés. Le bulletin municipal sera remis aux familles présentes. L'occasion ensuite de partager le verre de l'amitié et passer un moment convivial. ■



■ Pays de Saint-Germain-Laval

SAINT-GERMAIN-LAVAL |

Collège Papire-Masson : quatre élèves primés au concours La Phot'aux déchets



Lundi après-midi s'est déroulée, dans le hall de la communauté de communes, la remise des prix du concours photos La Phot'aux déchets organisé cet été par la médiathèque intercommunale. Alexia De Filippi, professeure d'arts plastiques au collège Papire-Masson de Saint-Germain-Laval a travaillé avec ses trois classes de 6^e sur l'art créatif de réemploi et la photographie dans le but de participer au concours photos sur le thème des déchets. Quatre élèves ont été primés pour leur œuvre. Pour le prix du jury, c'est Anaé Cholleton qui remporte le 1^{er} prix et Clémence Rajot qui remporte le 2^e prix.

Concernant le prix du public, Swalie Jullien remporte le 1^{er} prix et Gabin Philippon le 2^e prix. Un bon à la Fnac d'une valeur de 50 euros est offert aux deux premiers prix, et de 30 euros pour leurs dauphins. M^{me} Sasse, proviseure du collège a félicité l'ensemble des élèves pour leur implication à ce concours et leur professeure pour avoir encouragé et accompagné ses élèves à développer leur créativité, et leur talent artistique. Cette remise des prix s'est clôturée par la visite de la médiathèque et un goûter offert par la communauté de communes des Vals-d'Aix-et-Isable et le collège Papire-Masson. ■

■ Pays de Boën • Noirétable

CHALMAZEL-JEANSAGNIÈRE |

Vœux de la municipalité

Dimanche 5 janvier, le maire a présenté ses vœux aux Chalmazellois devant une salle pleine. Étaient présents le président de Loire-Forez Christophe Bazile, les maires de communes voisines, la gendarmerie, les pompiers, les présidents de diverses associations etc. Le maire a remercié Evelyne Parois, secrétaire de mairie depuis plus de 30 ans, à l'occasion de son départ à la retraite. Une belle plante lui été offerte. Cela a permis faire connaissance avec Eléonore Christmann qui va la remplacer. Une vidéo rétrospective a montré les travaux accomplis et les événements de l'année écoulée. Des projets sont en cours pour 2025 : travaux de voirie ou de bâtiments mais aussi des animations musicales ou sportives prévues pour l'été.



Le restaurant du village va ouvrir ses portes au printemps après des longs mois de fermeture suite à d'importantes réparations du bâtiment M. Désirée cuisinier, va redonner vie au village : cela compensera le rideau baissé de l'épicerie dont le propriétaire a fermé les portes alors que personnes ne s'y attendait. ■

MONTVERDUN

Nécrologie. - Vendredi 20 décembre, une nombreuse assistance de parents et amis accompagnait Marie-Thérèse Dumas pour un dernier adieu, à la chapelle du village. Avec son mari Pierre, ils exploitaient une ferme à La Rive. Elle nous a quittés à l'âge de 78 ans.

Club du 3^e âge. - L'assemblée générale du club aura lieu le mercredi 15 janvier à 14 heures, à la salle des fêtes du village. Sans condition d'âge, le club est ouvert à toute personne intéressée, qui peut venir à l'assemblée générale ou contacter le président Maurice Maisonhaute au 04.77.97.50.16. ■

■ Pays de Boën • Noirétable

TRELINS |

Le maire présente ses vœux et envisage le réaménagement de la salle des fêtes

C'est devant une nombreuse assistance qu'Alexandre Palmier, maire, présentait les vœux de la municipalité et faisait le bilan de l'année écoulée. L'édile a dressé la liste des naissances et des décès de l'année, avec une pensée toute particulière pour Michel Cellier, décédé récemment et conseiller municipal depuis de très nombreuses années. L'ancien élu avait à cœur sa commune et lui consacrait, ainsi qu'aux associations, beaucoup de temps bénévole.

Le maire remerciait aussi les associations qui maintiennent le lien social et participent à l'animation de la commune, tout comme les bénévoles qui entretiennent le bourg, les hameaux et le cimetière.



Cette année a vu l'aménagement des abords du stade de foot au Mortier avec l'installation de tables de pique-nique, jeux de pétanque et parcours de santé dessiné par le conseil municipal enfants. 2025 devrait voir le réaménagement

d'une partie de la salle des fêtes sous réserve de l'obtention des subventions. La soirée se terminait autour d'un buffet et permettait à chacun d'échanger dans la bonne humeur. ■

■ Pays de Feurs

RESSOURCE EN EAU | La communauté de Forez-Est et l'entreprise Badoit ont établi une convention sur 20 ans pour permettre à cette dernière de puiser l'eau dans le sous-sol du territoire de sa voisine.

Forez-Est et Badoit signent un accord historique

Il faut préciser que l'affaire paraît complexe au départ. L'entreprise baldomérienne se situe sur le territoire de Saint-Étienne Métropole mais ses forages vont exploiter de l'eau puisée sur le territoire de Forez-Est. Ayant effectué plusieurs études démontrant que la quantité d'eau à Saint-Galmier apparaît être inégalement répartie dans la nappe, Badoit a souhaité diversifier ses approvisionnements avec deux nouveaux forages à Bellegarde-en-Forez et Saint-André-le-Puy. Ceci pour un volume de 130 000 m³/an. Selon l'entreprise, « ces deux forages pourraient fournir de l'eau conforme aux caractéristiques de notre eau minérale naturelle pour être mélangée à l'eau de marque Badoit ». Or, à la date au 1^{er} janvier 2026, avec la loi NOTRE, c'est la communauté de Forez-Est qui sera chargée de la compétence de l'eau sur son territoire et donc des deux forages précités.

Pour son président Pierre Véricel, « il s'agissait d'arriver à un accord qui satisfasse les deux parties. Si Badoit n'est pas sur notre périmètre (mais sur celui de Saint-Étienne Métropole), sa notoriété et une partie de ses salariés (150) rejailissent sur notre territoire ». Il a donc désiré s'entourer de précautions et a sollicité des spécialistes pour négocier au mieux la convention entre les deux parties : la ressource en eau étant appelée à devenir



une denrée précieuse, « il ne fallait pas que cela coûte une goutte d'eau à notre territoire ! »

Si ces 130 000 m³ que Badoit va puiser ne représenteront que 1% de la consommation des 20 millions de mètres cubes consommés sur Forez-Est, il faut néanmoins qu'en période de sécheresse (déterminée par un arrêté préfectoral) un arrêt des prélèvements soit ordonné pour la société baldomérienne. De plus deux forages seront créés à Marclopt et Saint-André-le-Puy et devront être raccordés à l'usine de potabilisation de Saint-André-le-Puy. « Ceci représente 6 millions d'euros de travaux, plus 1 million d'euros de coûts de fonctionnement. S'ajoute aussi l'obligation à ce que chaque mètre cube prélevé sur notre territoire soit compensé par de l'eau potable de Saint-Étienne Métropole par l'intermédiaire du syndicat Syprofors,

qui alimente des communes voisines à Saint-Galmier. Il y aura aussi l'obligation de raccorder ces réseaux existants au Sivap de Forez-Est. Tout cela pris en charge par Badoit », détaille Didier Berne, adjoint chargé des finances. L'entreprise Badoit versera annuellement d'abord une redevance sur les forages de Saint-André et de Bellegarde de 300 00 euros dès la première année de production. Puis une autre de 0,58 euros par 100 litres sur l'eau issue des forages qui se chiffrera à plus de 680 000 euros par an qui seront affectés au budget investissement du réseau d'eau de Forez-Est.

Et enfin, Badoit devra s'acquitter d'une autre contribution annuelle sur les eaux minérales également fixée à 0,58 euros par 100 litres au profit de ces deux communes soit environ 685 euros au prorata de la production des deux puits. ■

■ Pays de Feurs

VIRICELLES

Au comité des fêtes. - Les responsables du comité des fêtes se réjouissent du succès de leur traditionnel concours de tarot de ce samedi 4 janvier. En effet 76 joueurs étaient présents pour cette première manifestation de l'année. Xavier Durant, de Saint-Martin-en-Haut, l'a emporté à l'issue des parties prévues au règlement. A noter que le concours de belote est fixé au samedi 15 février.

Nécrologie. - Jeudi 2 janvier ont eu lieu les funérailles de Marie-Christine Rivas née Vignan. Elle avait 85 ans. A l'heure de la retraite, (après une vie professionnelle à Lyon), elle s'est installée avec son

mari, Jean, à Viricelles, dans la maison familiale. Avec son époux, Marie-Christine a pu profiter de bons moments de loisirs entre les activités manuelles (elle aimait créer des objets) et les rencontres au club du 3^e âge (dont Jean a été président). Au fil des années, l'état de santé et l'état physique ont fait que tous deux ont du quitter leur maison et intégrer une résidence près de leur fille, dans l'Ain. Marie-Christine était la maman de Laurence à qui elle rendait régulièrement visite au Canada, d'Agnès et Pierre mais aussi une grand-mère attentionnée.

Après la cérémonie religieuse dans l'Ain, Marie-Christine a été inhumée dans la tombe familiale à Viricelles. ■



FEURS |

La statue de Diane est revenue

Il est une statue qui trône depuis les années 1920 dans le parc municipal aussi dénommé Jardin du château des Minimes. On retrouve sa trace sur les cartes postales de l'époque. Elle a été déplacée plusieurs fois pour être installée maintenant au cœur de la roseraie. Elle représente Diane, originellement une déesse latine ayant pouvoir sur la procréation, la naissance des enfants et de la souveraineté. Elle est aussi surtout vénérée pour être déesse de la chasse et de la lune. Diane signifiant la lumineuse, probablement en provenance de dia (divin), adjectif lui-même en provenance de *deus* (dieu). Mais au fil des ans, cette œuvre s'est abîmée et fut remplacée il y a

une vingtaine d'années par une copie. Copie qui a fait une mauvaise chute qui l'a laissée complètement fracturée car elle n'est pas sculptée mais moulée. Les services techniques de la ville ont entrepris sa restauration grâce au savoir faire d'un de leurs agents, Jean-Luc : « Elle était fendue en plusieurs endroits aux doigts et au nez, j'ai utilisé des morceaux de ferraille et aussi un petit coffrage pour consolider son cou ! » Sa patience et son travail ont donc permis de redonner une belle prestance à Diane. Elle a depuis retrouvé sa place dans un coin très romantique du parc au milieu de la roseraie. A redécouvrir à la belle saison. ■

FEURS |

4 millions d'euros de travaux pour que les cloches sonnent à nouveau

Le clocher de l'église de Feurs donnait des signes inquiétants de dégradations. Après une visite d'experts, leur constat a réservé une bien mauvaise surprise aux élus foréziens avec une note de plusieurs millions d'euros à la clé !

S'intéresser à l'église Notre Dame de Feurs, c'est remonter dans le temps jusqu'au XI^e siècle où s'élevait une église romane au cœur de la cité. Lui succède une église au XV^e siècle. Mais c'est dans les années 1861/1862 qu'ont lieu les grands travaux qui lui donnèrent son aspect actuel. Son nouveau clocher fut l'oeuvre de l'architecte lyonnais Pierre-Marie Bossan connu aussi pour avoir fait édifier la basilique de Fourvière à Lyon. Mais c'est déjà en 1970 que se pose la question de la réfection du clocher dont la flèche principale donnait des signes inquiétants de dégradations dus aux intempéries (pluie, gel, vent, grêle, soleil...). Sa pierre jaune issue des carrières de Saint-Maurice-lès-Chatelneuf ne pourrait pas, à l'avenir, continuer de supporter la flèche principale. Après des débats passionnés au conseil municipal de l'époque présidé par Maurice Desplaces, seules les quatre petites flèches seront supprimées et le clocher consolidé. En 1986, 2008, 2009, des travaux sont réalisés dont le remplacement d'une poutre en bois défectueuses par des poutrelles métalliques.

En 2024, suite à une visite de l'architecte des Bâtiments de France, il faut impérativement sécuriser le clocher : l'ajout de ces poutrelles en fer transmet les vibrations sur les maçonneries quand les cloches sonnent (plusieurs tonnes de poussée), ce qui provoque des fissures et des fractures dans les pierres !

Des travaux doivent être donc engagés pour garantir la sécurité du public dans et au dehors de l'édifice. Ceci sur les conseils de l'entreprise Aslé (de Tarascon) spécialisée dans la conservation et la restauration des matériaux minéraux appelée au chevet du clocher forézien. Plusieurs réunions ont eu lieu avec la présence de Georges Reboux adjoint en charge des travaux, Edouard de Vimal, architecte du patrimoine, Vincent Dellinger de la société Comte, Benjamin



Chenaud et Nicolas Cognet des services municipaux pour préconiser les travaux les plus adaptés et respectueux de l'édifice. Une nacelle de 48 mètres a été déployée courant novembre pour purger et sécuriser les pierres instables susceptibles de tomber. D'autres structures ont été emmaillottées pour parer au plus pressé en matière de sécurité. Des audits seront réalisés sur les poutres du beffroi, sur les cloches et sur l'installation électrique. Au sujet des cinq cloches, elles ne sonnent plus pour les moments heureux ou malheureux de la vie forézienne. Seul le Jacquemart rythme les heures. Et il faudra peut être les descendre pour effectuer les travaux. Pas une mince tâche quand connaît le poids du bourdon : près de deux tonnes ! Selon la maire, Marianne Darfeuille, « c'est un dossier qui n'était pas prévu et dont les travaux vont s'étaler sur deux ans ! Si nous avons réussi à ne pas fermer l'église au public et à permettre la circulation sur ses abords, il nous reste à trouver des solutions pour financer des travaux à hauteur de 4 millions d'euros ! On espère évidemment des subventions, des partenariats avec des organismes de préservation du patrimoine ou même une campagne de financement participatif auprès des passionnés d'histoire locale et de toute la population ! » On le voit, même si ce chantier n'a pas la même envergure que le chantier de Notre Dame de Paris, il s'avère tout aussi important à l'échelle de Feurs qui compte à peine 8 500 habitants. ■

FEURS

Rugby. - Match championnat territorial RC Feurs- Club Vaux : dimanche 19 janvier à 15 heures au stade de l'hippodrome.

MJC. - Assemblée générale le samedi 18 janvier à 9 h 30 au château du Palais.

Saison Scènes-en-Forez. - Au Théâtre du forum : *Croquette*, spectacle pour enfants, samedi 11 janvier à 17 heures ; *Ah... l'école !* Spectacle avec Booder, vendredi 17 janvier à 20 heures ; *Tangopéra*, samedi 18 janvier à 20h30.

Boules féminines N 1. - Feurs-Saint-Victor le samedi 11 janvier à 13h30 au boulodrome du Palais.

Basket Handisport. - Match N1A CH Feurs-Meylan le samedi 11 janvier à 16 heures au Forézium.

Basket. - Match match NM1 EFF Feurs-Metz le vendredi 10 janvier à 20 heures au Forézium.

Etat civil. - Naissances : Mercredi 18 décembre, Cody Sousa, Feurs ; vendredi 20 décembre, Elio Tosolini, Feurs.

Décès : jeudi 19 décembre, transcription, Roger Duinat, 77 ans, Feurs ; vendredi 20 décembre, Maria Tholoniati, veuve Boulet, 98 ans, Saint-Priest-la-Vêtre ; Andrée Bardon, épouse Thévenet, 78 ans, Feurs et Fernand Dupuis, 94 ans, Feurs ; dimanche 22 décembre, Claudette Michel, veuve Ligout, 97 ans, Feurs ; lundi 23 décembre, transcription, Patrick Schillack, 65 ans, Feurs ; mercredi 25 décembre, Jeannine Michel, épouse Rousson, 90 ans et Alexandre Baptiste, 50 ans, Feurs ; vendredi 27 décembre, Marie Dumas, veuve Thiollier, 92 ans, Ecotay-l'Olme ; samedi 28 décembre, Marie Verdier, veuve Déléage, 94 ans, Sury-le-Comtal ; mardi 31 décembre, Marguerite Jeannot, 53 ans et Henriette Ouillon veuve Delolme, 94 ans, Feurs.

NERVIEUX

Nécrologie. - Lucien Vial est décédé le 19 décembre à l'Ehpad de Saint-Galmier. Né à Nervieux le 21 mai 1935, il était le doyen des Nervirots de souche et le dernier survivant de l'équipe de basket du

village. Après 28 mois de service en Algérie, il en est revenu très marqué et a gardé pour lui les lourds secrets de ce conflit. Il se marie en 1958 avec Marie-Claudette Forest puis ils s'installent à Saint-Etienne où Lucien a fait toute sa carrière professionnelle dans la métallerie. De leur union est née Hélène. Mariée à Gilles, ils ont donné à Lucien et Marie-Claudette un petit-fils, Antoine.

Devenus retraités, ils se sont retirés à la ferme de la Grangeneuve à Nervieux où Lucien a pu continuer sa passion pour le jardinage, jouer à la Boule joyeuse et pratiquer la chasse.

Randonnée surprise des Trainiot. - Jeudi 13 janvier. Contact : 07.48.16.74.88.

Tarot. - Vendredi 10 à 14 heures, ouvert également aux débutants. Contact : 06.19.59.53.53.

Vœux du maire. - Dimanche 12 à 11 heures à la salle des fêtes. Contact : 04.77.28.12.09.

MIZÉRIEUX

Vœux du maire. - Vendredi 10 à 19 heures, salle du Chevallard. ■

■ Pays de Saint-Galmier

CHAZELLES-SUR-LYON |

JA + FDSEA, à la rencontre des agriculteurs des monts du Lyonnais

Depuis ce mardi sept janvier et pendant trois semaines, les candidats de la liste "JA + FDSEA : tous ensemble, nous sommes l'agriculture !" rencontrent les agriculteurs ligériens pour présenter leur projet dans le cadre des élections à la Chambre d'agriculture. Ils ont commencé la campagne à Chazelles-sur-Lyon, sur l'exploitation de la famille Chanavat (Gaec de Belle Croix).

Jean-Luc Perrin, président de la FDSEA, et Mathieu Vassel, président des JA, tous deux en tête de liste du collège chefs d'exploitation, ont présenté le projet de la liste d'union. Lucie Cizeron, Rémi Jousserand et Nicolas Charretier, candidats sur la liste du collège des chefs d'exploitation, Lydie Thollot, candidate sur la liste du collège syndical, étaient



également présents pour échanger avec les agriculteurs du secteur. Les sujets qui ont, en particulier, été au cœur des débats sur ce territoire étaient le renouvellement des générations agricoles, le salariat et l'astreinte, le revenu agricole, le foncier, l'eau, le changement climatique, les nouvelles technologies, les attentes des consommateurs et les

moyens de commercialisation. En fin de réunion, les candidats ont rappelé que chaque vote compte : « il est indispensable de voter massivement pour ces élections professionnelles afin d'assurer la bonne représentativité de l'agriculture ligérienne auprès des pouvoirs publics et des collectivités territoriales et de construire ensemble l'agriculture ligérienne de demain ! » ■

■ Pays de Montbrison

VERRIÈRES-EN-FOREZ | Le festival des Monts de la balle fêtera ses 30 ans les 7 et 8 juin.

En 2025, 30^e édition des Monts de la balle !

Quatre parents sont à l'origine du projet : Françoise et Frédéric, Martine et Pascal Leroy.

Bien que retraité mais toujours très investi et impliqué dans la vie du festival après en avoir été son directeur coordinateur pendant plusieurs années, Pascal Leroy explique : « *En voiture, nous emmenions régulièrement nos enfants à la maison de la culture de Saint-Etienne pour découvrir le cirque. Aussi avons-nous décidé de mettre en place à Verrières-en-Forez des ateliers cirque pour enfants sous l'égide de l'AFR (Association familles rurales) de la commune. Puis, inspirés par le festival d'Aurillac, nous avons osé un "pourquoi pas chez nous ?" Tout a alors commencé un dimanche après-midi, le 26 mai 1996, basé sur un deal avec les compagnies : "S'il ya du monde, vous serez rémunérés." Le succès a été immédiat. Nous avons fait une parade retentissante avec les enfants, la veille, au marché de Montbrison. Les gens étaient agréablement surpris. À l'époque, c'était nouveau et inattendu.* »

Au fil des années, les Monts de la balle ont surfé sur le succès, passant à une journée, puis deux. « *Nous avons toujours eu l'aval de la mairie. Mme Granet, maire de l'époque, nous a fait confiance, même si un festival était souvent l'écho de mauvaises fréquentations.* »

Si le festival a débuté sans un sou, il y a eu un bel envol dans les années 2005 à 2010. Pour les dix ans, les préamballes sont arrivées : dix jours sur dix communes accueillant un spectacle. Sollicitée, Loire-Forez aggro assure depuis leur pérennité : « *À ce jour, nous sommes connus dans le milieu des arts de la rue. Nous sommes un lieu de référence avec une bonne réputation de qualité d'accueil des artistes. Il y a des centaines de demandes, de propositions, pour chaque festival.* »

L'importance de la météo pour ces spectacles en extérieur et l'année du Covid-19, avec l'annulation de la fête des 25 ans, sont les seuls gros bémols qui ont entravé le festival. Car les très nombreux bénévoles sont toujours là pour le porter. Ceux des débuts et les générations suivantes.



Pour préparer cet anniversaire, toute l'équipe du comité d'organisation a lancé, dès septembre dernier, un compte à rebours. Aurélien Méalière, coordinateur du festival, explique : « *Tous les 30 de chaque mois jusqu'au festival, il se passe quelque chose du côté de Verrières-en-Forez.* »

Le 30 octobre, se déroulait la sortie de résidence de la compagnie T'es rien sans la terre avec son spectacle *Petit frère* qui a réuni près de 100 personnes à la salle d'animation (compagnie présente en juin prochain). Le 30 novembre, partenaires, techniciens et bénévoles ont partagé une soirée festive. Le 30 décembre, un panneau annonçant le 30^e festival a été posé sur la place du village.

Le 30 janvier verra la mise en place d'un partenariat avec le lycée professionnel du Haut Forez de la commune. Les élèves, encadrés de leurs professeurs, vont ainsi participer aux décorations de 70 cagettes, à la création d'un logo et de la recette du biscuit des 30 ans qui, ensaché, sera vendu lors du festival.

Le 30 février imaginaire fera appel à tous les villages qui ont accueilli les préamballes pour une réunion de concertation afin de réaliser une fresque historique. Le 30 mars, ce sera le lancement de l'adhésion des bénévoles

par un spectacle durant la semaine des poètes. Le 30 avril, une tombola de la balle débutera (à définir).

Le 30 mai, rendez-vous sur invitation sous le chapiteau installé dans le village. Enfin, le festival se déroulera les 7 et 8 juin.

Un grand chapiteau reviendra dans la commune avant et pendant le festival, avec une compagnie en résidence extérieure qui donnera six représentations chaque soir à partir du 31 mai. Côté décoration, le thème du bois sera reconduit et élargi. Pour renouer avec les ateliers enfants des débuts, un atelier cirque à l'année a débuté à l'automne. Ainsi, les jeunes qui se retrouvent un mercredi sur deux vont jouer pendant le festival. Les préamballes se dérouleront dans cinq communes de Loire-Forez à partir du 30 mai.

Le maire de Verrières-en-Forez, Hervé Peyronnet, se réjouit de la pérennité du festival qui fait rayonner le village.

« *La commune continue d'accompagner le festival, qui évolue et s'adapte à la société. La motivation et la mobilisation des bénévoles sont remarquables. Chaque année, il y en a de nouveaux, notamment les jeunes classards de la commune. Cela crée des liens.* »

Contact : AFR et les Monts de la balle, 12 chemin des Râpeaux, 09.65.33.88.13. ■

MONTBRISON |

« En avant la musique » : le nouveau spectacle de la compagnie Cabaret



Après les festivités de son 20^e anniversaire, la compagnie Cabaret s'est accordé une année de réflexion en 2023.

Dans la belle équipe de musiciens et chanteurs qui avaient fait le succès de la compagnie, plusieurs n'ont pu se résoudre à l'inactivité. Ils ont souhaité prolonger cette belle période vécue ensemble autour de la musique et de la chanson française et ont joué à guichet fermé, les 10 et 11 mai à l'espace Guy-Poirieux, pour le plus grand plaisir de leurs fans.

On ne change pas une formule qui gagne. Choristes et musiciens se sont retrouvés, samedi 4 janvier au restaurant de la Bruyère, pour le traditionnel repas

festif autour de la galette des rois. Cette rencontre a permis à Joëlle Beltz, présidente de la compagnie Cabaret, et à Alain Richoud, directeur musical, d'annoncer qu'un nouveau spectacle est programmé les 7 et 8 mars « *avec la même envie de vous faire chanter avec les artistes* ». Au programme, les succès des belles années de la chanson française, entrecoupés de pièces de « *jazz tranquille et populaire*. »

Les représentations auront lieu vendredi 7 mars à 20h30 et samedi 8 mars à 14h30 et 18h30. Tarif unique : 17 euros. Billetterie à l'Office de tourisme, 04.77.96.08.69, ou auprès de P'tit Cabaret, 04.77.58.36.74 et 06.42.60.15. 80. ■

Concours de nouvelles : à vos plumes !



L'association Mots et Couleurs de la Loire propose à nouveau un concours de nouvelle dont les résultats seront dévoilés lors du salon du livre Lisons à Montbrison du 14 juin. Nicole Mercier-Thomasson et Philippe Fontanel donnent des explications : « *Ce concours est ouvert à tous suivant trois catégories : auteurs, amateurs adultes et jeunesse de moins de 18 ans. Il n'y a pas de thème précis mais le texte doit commencer par la phrase "Si c'était à refaire". Puis pour "corser l'écriture", dans les deux catégories adultes, la phrase "aujourd'hui c'est ma première danse" doit figurer dans le texte. Chaque nouvelle devra impérativement avoir un titre différent de la première phrase.* »

Toute personne désirant participer est invitée à écrire une nouvelle de six pages

au maximum avec la police de caractères time new roman en taille 14. Elle devra être envoyée avant le 15 février, en pièce jointe sous format Word, ODT ou PDF à l'adresse ph.fontanel@hotmail.fr.

Chaque nouvelle devra impérativement comporter les coordonnées complètes de l'auteur : nom, prénom, adresse postale, adresse mail et numéro de téléphone. Avant d'être lues par le jury, elles seront rendues anonymes par Philippe Fontanel, qui ne fera pas partie du jury.

Toutes ces consignes sont expliquées sur le site de l'association. Les résultats seront dévoilés lors du salon Lisons à Montbrison le 14 juin, à 15 heures, salle de l'Orangerie au Jardin d'Allard. Un lot sera remis au gagnant de chaque catégorie, Infos : motsetcouleursdelaloire@outlook.fr; <http://motsetcouleursdelaloire.fr>. ■

BOISSET-SAINT-PIREST |

La marche des rois

Le 5 janvier, le club Œnologie de Boisset-Saint-Priest organisait une marche dont le départ avait lieu au stade du Gachet entre 7h30 et 12 heures. Deux circuits étaient proposés à 8 euros : un de 8 km et un de 15 km. À l'arrivée, dans la salle, un bon moment de convivialité attendait les randonneurs autour d'une spécialité des vigneron : la saucisse à la grappe, servie avec pommes de terre, fromage et brioche des rois. Une belle façon de commencer l'année 2025 pour les 500 marcheurs présents. Un clin d'œil au club de l'Aigüe Blanche de Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte, venu en nombre. ■



ROCHE-EN-FOREZ

Paroisse Sainte-Thérèse Sainte-Claire. - Messes : samedi 11 janvier, 18h30, Champdieu, Savigneux (messes adaptées

aux personnes sourdes et mal entendantes). Dimanche 12 janvier, 8 heures, monastère Sainte Claire; 9 heures, Saint-Romain-le-Puy; 10h30, collégiale Notre Dame, Lérigneux et Soleymieux. ■

■ Pays de Montbrison

LÉZIGNEUX |

Une zone artisanale florissante avec six entreprises implantées

C'est en 1992 que la municipalité crée et aménage la zone artisanale du Cluzel sur le bas de la commune, réalisant des travaux d'eau, d'assainissement, d'électricité, de téléphone et d'empierrement de la voirie pour un montant de 300 568 francs. Des subventions sont accordées par la Région, notamment avec l'une des conditions requises de la création d'emplois. Durant cette période, quelques zones artisanales fleurissent dans des villages, la taxe professionnelle étant versée aux communes. Dès 1992, 6 000 m² de terrains sont vendus à deux entreprises qui s'implantent rapidement : la menuiserie locale Toully et l'atelier de bijoux fantaisie Au bout des rêves. Les années suivantes, les 6 700 m² restant sont vendus en deux lots aux entreprises JM Charpente et Sahin. La zone artisanale est complète. A ce jour, avec le transfert des compétences à Loire-Foréz agglo, c'est une zone économique intercommunale. Un des bâtiments ayant été restructuré en trois espaces, ce sont six entreprises qui sont en activité. La plus ancienne installée ici est JM Charpente, qui a déménagé en 1996. Avec une équipe de douze salariés, Yves Moulin fait de la charpente, couverture et zinguerie ainsi que la pose de panneaux photovoltaïques. Le laboratoire Gagnaire a été aménagé en 2018. Serge Gagnaire et son fils Mathieu fabriquent avec leurs neuf salariés des prothèses pour les cabinets dentaires, principalement de la Loire, de Haute-Loire et du Puy-de-Dôme. Forez crossfit est arrivé fin 2020. Dans



cette salle de sport, Raphaël Grange encadre des petits groupes sur un espace de 600 m², dont 100 m² sous auvent en extérieur. L'atelier Berthaut rétro méca (BRM), s'est installé cet été. Xavier Berthaut assure l'entretien de véhicules de toutes marques, la recherche de panne ainsi que les pneumatiques. Il est spécialiste des véhicules anciens, en particulier les Youngtimers. Pototam élabore, conçoit et fabrique des produits de soins éco responsables made in Loire pour les mamans et les bébés. Manon et Xavier Alvés ont aménagé à l'automne. Le dernier arrivé, en novembre, est

Gabriel Tronel avec son entreprise de menuiserie qu'il a créé il y a 18 ans. Ils sont cinq, dont un apprenti, à fabriquer et poser de la menuiserie intérieure et extérieure en bois de pays. La fabrication d'escaliers sur mesure occupe une place importante de l'activité. Sur l'un des terrains, un bâtiment est en construction. Le propriétaire de la SCI explique : « La construction avance doucement comme nous la réalisons en autofinancement. C'est déjà pré-loué pour deux nouvelles activités. Ces cellules sont créées afin de pouvoir loger des artisans qui ne trouvent rien dans la région. » ■

LÉZIGNEUX |

Beaucoup de monde aux vœux de la municipalité



Vendredi dernier, la salle polyvalente de la commune était bondée pour la soirée des vœux de la municipalité. De très nombreux Lézignois et des élus locaux étaient venus partager ces instants de convivialité. Dans son discours, le maire, Patrick Romestaing, rappelait que « dans l'instabilité de la vie politique au niveau national, la commune reste un repère. Elle demeure un pôle de stabilité, elle est garante de la continuité du service public pour tous et partout dans le territoire. » Il évoquait « la richesse du village avec ces 28 associations, sources de multiples événements festifs, sportifs ou culturels qui permettent rencontres, échanges et convivialité. »

Après avoir listé les importants travaux réalisés durant l'année écoulée, dont la médiathèque qui ouvrira ses portes le 20 janvier et la réfection et sécurisation du centre-bourg, il indiquait qu'en 2025, « la municipalité allait continuer à investir principalement sur la voirie et le patrimoine bâti ». Lors de cette soirée, très officiellement, les jeunes du CMJ (conseil municipal des jeunes) nouvellement élus à l'automne recevaient leur écharpe tricolore. Toute cette jeunesse distribuait ensuite des flyers qui rappelaient la nouvelle réglementation dans le village où le piéton est prioritaire et la circulation limitée à 20 km/h. ■

MORNAND-EN-FOREZ |

Vœux du maire à tous les habitants



Beaucoup de monde a répondu présent à l'invitation des vœux de la municipalité. Stéphanie Fayard, maire, a tourné la page de 2024 et fait face déjà à celle de 2025, avec la conviction que chaque effort contribue à l'avenir de la commune. L'État, engagé dans un plan de réduction de ses dépenses, impose des contraintes budgétaires croissantes aux collectivités. Mornand-en-Foréz a choisi de préserver ses finances et son budget, qui doit toujours être présenté à l'équilibre, en réalisant des économies sur ses dépenses de fonctionnement, expliquait-elle, en citant quelques exemples : par deux fois, le conseil municipal s'est réuni pour réaliser les plantations de tous les massifs et celle des arbres de la place de l'église et de l'école afin d'éviter la dépense d'un paysagiste. En ce qui concerne l'économie d'énergie, citons la modification des horaires de l'éclairage public et les décorations lumineuses led pour la période de Noël. Les économies sont recherchées partout où il est possible d'en faire, afin de continuer à investir pour la commune,

ce qui est indispensable pour en garder la vitalité et le dynamisme, soulignait encore Stéphanie Fayard. Concernant les travaux réalisés en 2024, outre la rénovation totale du bourg et le changement intérieur des toilettes publiques, l'électricité de l'école a été reprise à tous les étages pour répondre aux conformités. Cette année, des devis ont été sollicités pour l'isolation de l'école en extérieur, pour changer les rideaux de la petite salle des fêtes, mais aussi en installer à la cantine et à la mairie. Enfin, une convention tripartite a été signée entre Epora, Loire Foréz et la commune pour l'achat du tènement foncier de la SCI Dacosta, afin de démolir le bâtiment, dépolluer le site pour y reconstruire six logements. Tous ces investissements, passés ou à venir, n'ont été possible que grâce à des partenaires comme l'Etat, la Région, le Département et Loire Foréz agglomération. Avant de prendre le verre de l'amitié, la présentation des nouveaux arrivants était faite sous les applaudissements. ■

MONTBRISON



Carnet rose. - Lou Favard est la dernière petite demoiselle née à la maternité de Montbrison en 2024, clôturant l'année civile avec 667 naissances sur la commune. Elle est née le mardi 31 décembre. Il était 0h34. Le père-bébé indiquait un poids de naissance de 3,720 kg. Hugo, quant à lui, est le premier bébé de l'année 2025. Il a pointé son bout de nez le mercredi 1^{er} janvier à 1h01. Il pesait 2,280 kg. Une boîte de chocolats d'un maître artisan chocolatier de la ville a été offerte aux heureux parents.

CHALAIN-LE-COMTAL

Cérémonie des vœux. - Alféo Guiotto, maire, et les membres du conseil municipal invitent les Chalainoises et les Chalainois à la cérémonie des vœux vendredi 10 janvier, à 19 heures à la salle des fêtes. ■

LÉZIGNEUX |

Hameçon de Vidrieu : vente des cartes de pêche annuelles



L'étang de Vidrieu est un étang privé appartenant à la commune de Lézigneux. La pêche y est gérée par l'association l'Hameçon de Vidrieu. Un règlement intérieur et une carte privée l'autorisent toute l'année. Une carte annuelle est délivrée aux habitants de Lézigneux et des communes limitrophes : Saint-Thomas-la-Garde, Saint-Georges-Haute-Ville, Margerie-Chantagret, Lavieu, Chazelles-sur-Lavieu, Verrières-en-Foréz et Écotay-l'Olme. Trois permanences pour la vente de ces cartes pour la saison 2025 sont programmées en ce début d'année. Des membres du bureau de l'association de pêche l'Hameçon de Vidrieu tiendront la première permanence samedi 11 janvier, de 9 à 12 heures à la loge des pêcheurs, au bord du plan d'eau. Deux autres suivront aux mêmes

horaires, dimanche 19 à la bibliothèque de la commune, 10 rue Louis-Perrin (en face de l'église), et samedi 25 janvier à nouveau à la loge. Lors des permanences à la loge, de la tripe sera proposée à la dégustation. Deux tarifs sont en place : pour les adultes, 20 euros pour les résidents du village et 30 euros pour les autres communes limitrophes. Des tarifs réduits sont proposés : 10 et 15 euros pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un adulte possédant une carte de l'association. Des cartes à la journée sont aussi délivrées, notamment à l'épicerie du village Le Central'bar (autres lieux de vente et règlement intérieur disponible sur www.hameçon-de-vidrieu.fr). Contact : Pascal Cuisson : 06.47.37.86.95. ■

■ Pays de Montbrison

SAINT-GEORGES-HAUTE-VILLE

Sou des écoles. - Concours de coinche au profit des élèves samedi 11 janvier, à 14 heures à la salle des fêtes de Chamblanc en haut du bourg. Inscriptions sur place. Tarif doublette : 12 euros. Buvette et petite restauration. ■

SAINT-ROMAIN-LE-PUY |

La corrida a enflammé le village et le prieuré



Record battu pour la 4^e édition de la Corrida, tous les feux étaient au vert et l'ambiance, extraordinaire. Cet évènement porté par l'association Les Yeux du cœur apporte son soutien à Océane et à Charlélie, tous les deux étaient présents sur le site. Il a été intense avec, au plus fort de la journée, lors du départ des coureurs, plus de 4 000 personnes sur le lieu dans une ambiance festive et sportive. Ce sont donc 800 coureurs en chronométré et 450 en open qui ont parcouru deux fois la boucle de 3,5 km. Pour les 30 meilleurs temps chez les hommes et chez les femmes, la montée sèche de 1 km pour aller en haut du

prieuré restera gravée dans toutes les têtes par sa féerie. Il faut aussi noter que 200 enfants ont ouvert la corrida en effectuant divers circuits adaptés à leur âge, tous ont été récompensés. Après la remise des récompenses et des félicitations qui a eu lieu salle Clavelloux en présence des élus, la fête a pris une autre tournure puisque plus de 1 000 personnes ont assisté au concert prévu salle Marcoux, 800 d'entre elles ont participé au repas campagnard. Une corrida éblouissante dont le succès revient en partie aux 150 bénévoles qui ont œuvré à sa réussite, et déjà l'édition 2026 se profile. ■

SAINT-JEAN-SOLEYMIEUX |

60 ans de vie commune



Le 19 décembre 1964, Marcel Voiturin prenait pour épouse Marie Dupuy à la mairie de Gumières. Ils s'installent à Saint-Jean-Soleymieux, mais, pour des raisons professionnelles, iront vivre à Villars. Marcel était livreur auprès des épiceries. Avec son camion, il sillonnait les routes de la région. Marie s'occupait des quatre enfants. La famille aimait revenir au village le week-end. L'été, elle partait à l'océan en caravane, tous conservent de beaux souvenirs. Quand l'heure de la retraite a sonné, retour à Saint-Jean-Soleymieux.

Impliqué dans le monde associatif, Marcel, qui a été mobilisé en Algérie, s'occupe de l'association des anciens d'Afrique du Nord. Il y a aussi le club du 3^e âge, où Marie et lui aiment jouer à la pétanque. Ils apprécient aussi les moments en famille. Tous deux, à plus de 80 printemps, étaient comblés, ce samedi 28 décembre, jour où ils fêtaient leurs noces de diamant entourés de leurs quatre enfants (Patrice, Gilles, Thierry et Valérie), de leurs huit petits-enfants et de leurs deux arrière-petites-filles. ■

SAINT-ROMAIN-LE-PUY |

La Pantomime reprend les répétitions

La troupe de théâtre locale de la Pantomime compte sept comédiens qui, chaque, année remontent sur les planches pour faire plaisir à leur public. Elle vient de choisir sa nouvelle pièce et, déjà, les répétitions ont démarré. Tous étaient impatients de se faire plaisir malgré le travail qu'ils sont obligés de fournir pour apprendre le texte, le mettre en forme et en scène, puis fabriquer les décors.

Tout compris, pièce de Dominique



Lanvin, devrait emmener le public dans un tourbillon de rires et de quiproquos. On va retrouver le trio de dames, Sylvie, Patricia et Deborah, et celui des garçons, avec Ludovic, Bruno et Lionel.

Les dates à retenir : salle fraternelle laïque les 8, 14 et 15 mars à 20h30, les 9 et 16 mars à 15 heures, cette dernière séance sera au profit de l'association APAJH qui vient en aide aux handicapés. ■

SAINT-GEORGES-HAUTE-VILLE |

C'était Noël au village

Vendredi 20 décembre, à la nuit tombée, le village était en fête et en effervescence pour recevoir le père Noël dans sa maison bien décorée et illuminée. Les enfants l'attendaient avec impatience. Il est arrivé bien au chaud dans son fourgon décoré et s'est vite installé dans sa maison (au gîte jacquaire) où son fauteuil l'attendait. Les enfants ont pu se faire photographier avec lui, et repartaient avec quelques

friandises. Tout le village avait été bien décoré et illuminés durant les semaines précédentes, par des petites mains bénévoles, et un beau feu d'artifice a clôturé la soirée. Le Sou des écoles avait mis en place une buvette pour le vin chaud, châtaignes, crêpes... pour se réchauffer, se retrouver entre amis car la température était bien basse ce soir-là! ■



■ Pays de Saint-Just • Saint-Bonnet

MERLE-LEIGNEC |

Un beau projet pour 2025

C'est en présence de la députée Sylvie Bonnet, du sénateur Hervé Reynaud, de Dino Cinieri conseiller spécial de Laurent Wauquiez, de Serge Grangeon et Olivier Joly pour Loire Forez, des élus des communes voisines, des représentants de la gendarmerie, des pompiers et du monde associatif que René Avril, maire, le conseil municipal et le CCAS présentaient les traditionnels vœux. En préambule, le maire demandait une minute de silence pour Mayotte. Il a présenté, les réalisations de 2024 : cour et accès de la salle Jean-Marey, trois abribus, isolation des combles de la mairie et des gîtes de Merle, fenêtres et portes de l'appartement contigu à la mairie, restauration des portes des puits, achat d'une épareuse et mise en place de l'éclairage led sur l'ensemble de la commune. La réhabilitation des chemins forestiers a pris du retard, mais une



provision financière de 35 000 euros sur 2025 et une de 30 000 euros pour 2026 est prévue. Apparaissait à l'écran le grand projet du mandat : la salle communale ! Situé au bourg de Merle, ce bâtiment de 10x 20 m pourra recevoir une centaine de personnes. Il sera équipé d'un bar, mais aussi d'une chambre froide, d'une zone de réchauffage pour traiteur, d'un

secteur lavage. Pour le moment, pas de communication financière, le plan de financement est validé coté commune, mais les élus attendent l'engagement ferme des partenaires (Région, Loire Forez, État, Département) avant de lancer le projet. En conclusion, René Avril remerciait les élus, le CCAS, les associations. ■

ESTIVAREILLES |

Camille, 20 ans, sur la voie de l'enseignement

De retour dans l'école communale de son enfance à Estivareilles pour un stage, Camille Baron, 20 ans, suit actuellement une licence de psychologie à Lyon. Présente les lundi et vendredi auprès des maternelles, elle accompagne les enfants dans leurs activités et ateliers éducatifs du quotidien, en plus de participer au périscolaire. La jeune femme confie avoir reçu un très bon accueil de toute l'équipe, autant enseignante, périscolaire que communale : « Je désire travailler avec les enfants et devenir professeur des écoles.



J'envisage de faire un master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation pour bien confirmer mon choix d'avenir.

Sij'obtiens mon diplôme, je pourrai exercer comme enseignante titulaire en école, au collège ou lycée, ou même conseillère d'orientation, formatrice pour adultes... » Une opportunité donc pour Camille, qui a pour projet complémentaire de partir l'an prochain en Australie sous forme d'échange universitaire, avec une de ses amies. Mais différents concours sont indispensables pour ce voyage. « Je dois être admise pour pouvoir partir. Nous pourrions améliorer notre anglais et développer une autre approche de l'enseignement », conclut-elle. ■

■ Pays de Saint-Just • Saint-Bonnet

SAINT-HILAIRE-CUSSON-LA-VALMITTE |

Vœux de la municipalité



Samedi 4 janvier, tout un panel d'élus était présent autour de Nicole Girodon et de son conseil municipal lors de la présentation des vœux : Sylvie Bonnet, députée de la Loire et conseillère départementale ; Dino Cinieri, conseiller régional représentant la région Auvergne-Rhône-Alpes et député suppléant ; Cécile Cukierman, sénatrice de la Loire ; Jean-Claude Tissot et Hervé Reynaud, sénateurs ; Bernard Fournier, sénateur honoraire ; Christophe Bazile, président de Loire Forez agglomération (LFA) ; Jean Fouilloux, maire honoraire, des maires de communes voisines. Des représentants de la gendarmerie, d'associations, des sapeurs-pompiers et la population étaient présents aussi. L'année 2024 a été riche en événements forts, tant sur le plan communal qu'associatif. Elle a vu l'aboutissement de nombreux projets. Les travaux de rénovation de l'ancienne maison de bourg située sur la place du champ de foire sont aujourd'hui terminés. Rondement menés en moins de huit mois, ils ont bénéficié des aides de l'Etat, de la Région, du Département, du Siel et du cercle vertueux de LFA. Les travaux sur l'ancienne bascule sont également achevés, la façade de l'appartement communal a été totalement reprise. Le mur du jardin de

la mairie a été rejointoyé, la bascule s'est revêtue d'une toute nouvelle verrière. La place de l'église s'est revêtue d'un nouvel enrobé, ces travaux ont bénéficié de l'aide du Conseil départemental. La voirie n'a pas été oubliée, le chemin de la Verchère entre l'ambulant et la Chanale a été refait à neuf. Le véhicule des services a été changé, un achat effectué grâce au soutien de LFA. Parmi les projets de 2025 : la réserve incendie du Perrier, les combles de la mairie, des travaux au vestiaire sportif, mais aussi des travaux de voirie. Toutes les associations qui participent à faire de la commune un endroit où il fait bon vivre et où chaque génération peut s'épanouir ont été mises à l'honneur. L'ensemble du personnel communal, adjoints et conseillers municipaux, ont également été remerciés. Les nouveaux arrivants ont été présentés ainsi que les bébés nés en 2024 et leurs familles : Lili Bourbon (Montméal), Aoun Beaucoup (La maisonneuve), Paolo Orelut (le Bourg), Léon Dubreuil (le Bourg) et Lenny Pourrat (La Terrasse). 2024 a été une année exceptionnelle pour la commune avec ces cinq naissances, ce n'était plus arrivé depuis 17 ans. La cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié. ■

ESTIVAREILLES |

Loris, un futur boulanger plein d'entrain

Loris, 14 ans, est scolarisé au collège de Saint-Bonnet-le-Château et réside à Apinac. Cet été il a effectué un stage à la boulangerie de L'Estampille afin de découvrir si son avenir était en pâtisserie ou en boulangerie. C'est finalement cette dernière qu'il préfère. Cette semaine, il a rejoint l'équipe afin d'être conforté dans son choix. « Je me sens bien ici, j'ai découvert qu'il existe une ribambelle de pains avec toutes sortes de farines, j'ai commencé à faire de la viennoiserie : pains au chocolat, croissants... Je commence à me familiariser avec les machines, Laurent et Matthias me conseillent, dispensent plein de petites choses que je dois savoir autant sur la fabrication, les tours de main, l'hygiène qui est très importante. En septembre, je serais scolarisé en CAP boulangerie à Bains (43) et je commencerais mon apprentissage ici, je suis super content. Je connaissais déjà toute l'équipe car mon frère Baptiste



a lui aussi fait tout son apprentissage ici. » « Je suis heureux de voir qu'il y a encore des jeunes passionnés et motivés par le métier de boulanger et qui n'hésitent pas à mettre la main à la pâte, souligne Laurent Dubillot, son futur employeur. Ce n'est pas un métier facile, les horaires sont décalés, les journées parfois longues mais c'est tellement fascinant de voir "pousser" le pain ! » ■

ESTIVAREILLES

Concours de coinche. - Le canton des Jeunes agriculteurs de Saint-Bonnet-le-Château est dynamique avec ses 23 adhérents, éleveurs diversifiés et étudiants. Cette association que préside Kevin Courtinel, bien entouré,

propose son traditionnel concours de coinche samedi 11 janvier, à partir de 19 heures à la salle socioculturelle de Saint-Nizier-de-Fornas, vers le terrain de football. Les organisateurs se sont retrouvés samedi soir pour peaufiner les derniers détails salle de vote à Estivareilles. L'inscription se fera

sur place, 16 euros par doublette formée. De nombreux lots sont à gagner : la première emportera un bon de 120 euros, la seconde 80 euros en bon d'achat puis 60 euros, ensuite rosettes et autres victuailles, etc. Buvette et petite restauration sur place Tous les joueurs seront primés. ■

■ Pays du Pilat

SAINT-GENEST-MALIFAUX | La saison culturelle, organisée par la Commission municipale d'animation, continue en ce début d'année. Pleins phares sur les prochains rendez-vous.

La saison culturelle se poursuit

Samedi 19 janvier, à 15 heures, la compagnie l'Atroup (La Talaudière) jouera la pièce *Association de malfaiteurs* à la salle du cinéma de l'espace Jules-Verne. Un couple en proie à de grosses difficultés financières s'improvise braqueurs de banque et fait irruption, un matin, dans une agence du Groupe Eden. Deux frères qui veulent se faire remettre le contenu de la caisse vont, malheureusement pour eux, se heurter à quelques opportunistes comme un politicien ambitieux, un journaliste revanchard... qui vont tenter de retourner la situation à leur avantage... Rires assurés ! Cette pièce sera jouée au profit d'une association caritative. Les billets sont en vente sur place le jour même ou jusqu'à la veille à l'Office du tourisme. Possibilité de réserver en ligne. Le tarif est de 10 euros, demi-tarif de 13 à 18 ans et gratuit pour les moins de 12 ans.



Le rendez-vous suivant est fixé au samedi 14 février avec de la danse hip-hop Energie's libres. La compagnie Vague-2flow se produira à 20h30 à la salle du cinéma de l'espace Jules-Verne. Ce spectacle de danse aborde le sujet de l'énergie : quelle est-elle ? comment peut-on la créer ? Energie's Libres intègre une technologie de générateurs électromagnétiques et de piézoélectriques pour contribuer à la construction d'une scénographie qui génère de l'énergie à partir des mouvements de danse, créant ainsi un spectacle lumineux et sonore. L'utilisation du corps pour transposer la force physique et mécanique permet l'éclairage

d'un décor en parfaite autonomie et où l'énergie produite alimente une installation artistique interactive équipée de dispositifs piézoélectriques, créant un spectacle qui vise à sensibiliser et inspirer. À travers cette initiative, la troupe cherche également à encourager la réflexion sur les énergies renouvelables, stimuler la curiosité du public et promouvoir une compréhension plus approfondie des solutions durables, tout en offrant une expérience artistique unique. Née en 2017, cette compagnie roannaise est fortement engagée sur

diverses thématiques. Ce projet explore la synergie entre l'expression artistique et les préoccupations environnementales en utilisant des matériaux récupérés comme élément central de la scénographie. Les billets sont en vente sur place le jour même ou jusqu'à la veille à l'Office du tourisme. Possibilité de réserver en ligne. Le tarif est de 11 euros, demi-tarif de 13 à 18 ans et gratuit pour les moins de 12 ans. Le spectacle est subventionné par le Conseil départemental, dans le cadre de la saison De villes en village. ■

SAINT-GENEST-MALIFAUX

Vœux de la municipalité. - Vendredi 10 janvier, à partir de 19 heures à l'espace Jules-Verne, salles Nautilus-Nemo. Les nouveaux arrivants sont invités à participer à cette rencontre festive qui leur permettra de faire connaissance avec la communauté villageoise et de rencontrer les représentants du tissu associatif, scolaire, etc. Ils seront accueillis à 18h30. **Ehpad.** - Présentation des vœux du maire aux résidents

et à leurs familles ainsi qu'au personnel, aux membres du Conseil d'administration, à l'équipe d'animation mercredi 15 janvier, à 15h30 à l'Ehpad Les Genêts d'Or. Un goûter avec la galette des rois clôturera cette rencontre. **Concours de tarots.** - Organisé par l'AS Cartonne vendredi 10 janvier, 20h30, salle polyvalente. **Cinéma.** - Sarah Bernhardt, *La Divine*, vendredi 10 janvier à 20h30 et lundi 13 à 20h30 ; *Louise Violet*, samedi 11 janvier à 20h30 et dimanche 12 à 17h30 ; *Vaiana 2*, dimanche 12 janvier à 15 heures.

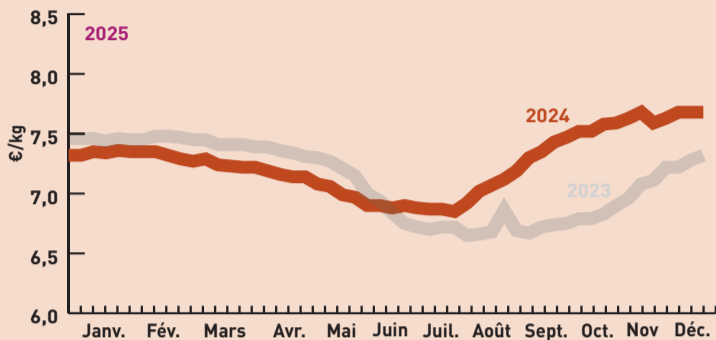
Repas offert. - Par la commune aux Genésiennes et Genésiens de 70ans et plus. Dimanche 12 janvier, à 12h30 à l'espace Jules-Verne, salles Nautilus-Nemo. **PILAT** **Soirée JA.** - Les Jeunes agriculteurs (JA) du haut Pilat organisent une soirée au gymnase de Jonzieux samedi 25 janvier. Au programme : tartiflette à 16 euros par personne, buvette. La soirée sera animée par la bande à Rio. Réservation : Anthony Chavana, 06.58.86.72.26. ■

Paysans de la Loire du vendredi 10 janvier 2025

Veaux

Veaux de boucherie (kg net entrée abattoir)		Cotations nationale FranceAgriMer du 30/12/24 au 05/01/25			
Cat.		Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E		-		-	-
U		-	8,85 €	6,85 €	-
R		-	7,90 €	6,94 €	-
0		-	7,69 €	6,36 €	5,51 €

Veaux rose clair 0 - Cotations FranceAgriMer



Jeunes veaux (prix min-maxi en euros)	Marchés régionaux du 06/01/25 au 07/01/25			
	Mâles croisement	Femelles croisement	Mâles Montbéliard	Mâles Laitiers
St Laurent-de-Chamousset (veau de 10 j à 4 sem) Supérieure/Elevage (min-max)			Race mixte (+60 kg) 325-380 €	Croisé mixte 595-670 €
Saint Étienne (veau 45-50 kg - Mixte)	310-420 €	230-300 €	150-190 €	[40-45 kg] 70-100 €
Saint Étienne (veau 50-55 kg - Mixte)	440-520 €	320-410 €	210-280 €	120-140 €
Saint Étienne (Supérieur élevage)	530-630 €	430-490 €	280-360 €	150-190 €
Bourg-en-Bresse (veau 45-50 kg - engrais 0)	200-270 €	170-230 €	115-170 €	75-110 €

Caprins

Chevreau vif (prix «départ élevage» hors taxe exprimé en euro/kg vif) Cotations FranceAgriMer du 30/12/24 au 05/01/25

Poids	Prix moyen	Variation	
		Valeurs	%
8 à 11 kg	3,71	- 0,84	- 22,64

Baisse de la cotation. Quantités très faibles.

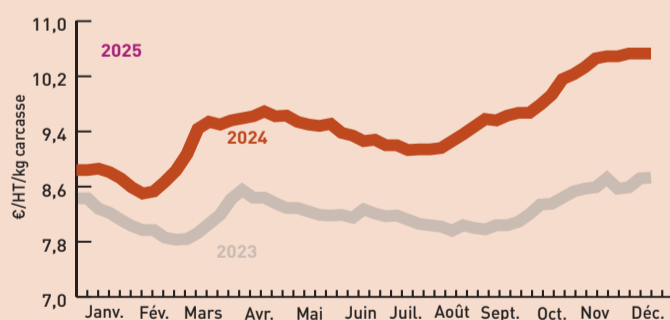
Ovins

(prix entrée abattoir - HT exprimé en euros/kg de carcasse [5^e quartier inclus]) Cotations FranceAgriMer du 30/12/24 au 05/01/25

Cat.	Poids	U	R	0
Couvert	13 - 16 kg	-	10,97 €	10,69 €
Couvert	16 - 19 kg	-	10,87 €	10,38 €
Gras	13 - 16 kg	-	-	-
Gras	16 - 19 kg	-	-	-

Prix moyens pondéré (entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse [5 ^e quartier inclus]) Cotations FranceAgriMer du 30/12/24 au 05/01/25	
Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis
10,64 (+ 0,11)	11,63 (=)

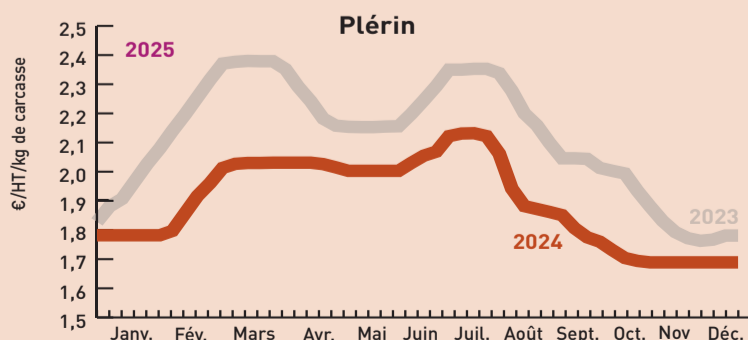
Prix moyen pondéré des agneaux



Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (3 214 porcs présentés) Cotations du 06/01/2025

Prix moyen (sur une base de 56 TMP) : 1,689 €



Porcs abattus en Rhône-Alpes Cotations FranceAgriMer du 27/12/24 au 02/01/25
1,95 € (-0,01) /carcasse euros



SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Appel à candidatures

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

AS 42 24 0241 01 : superficie totale : 5 ha 98 a 09 ca dont 2 ha 84 a 05 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance et Dépendance. Parcellaire : SALVIZINET (5 ha 98 a 09 ca) - '1010 CHE DE LA CHAPELLE' : C-15 - 'LA BRUYERE' : C-260-262-263-265-275-276 - 'LES PATURGEES' : C-1-2-5-7-8-9-10-12-13-14-16-17-19-20. Zonage : N, A. Occupation : Libre

AS 42 23 0077 01 : superficie totale : 9 ha 25 a 65 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et Exploitation de + de 5 ans. Parcellaire : SAINT-MARTIN-LESTRA (9 ha 25 a 65 ca) - 'DU VERNAY' : AV-6 - 'LE VERNAY EST' : AV-4-5-7-8 - 'LE VERNAY OUEST' : AW-38. Zonage : RNU. Occupation : Libre

AS 42 24 0239 01 : superficie totale : 96 a 50 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et Dépendance. Parcellaire : NOLLIEUX (96 a 50 ca) - '0155 CHEMDES PINS BOULANGERS' : A-540 - 'MAURAND' : A-539-541-542-543-544. Zonage : A. Occupation : Libre

AS 42 24 0231 01 : superficie totale : 5 ha 68 a 40 ca dont 5 ha 33 a 60 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : PELUSSIN (5 ha 68 a 40 ca) - 'A SONNET' : B-1833-1834 - 'L ARGENSON' : B-1770-1771-1772-1773-1774 - 'LE PETIT EMBUEN' : B-1661-1662 - 'NOYER VERT' : B-1823-1825-1829. Zonage : N, A. Occupation : Libre

AS 42 25 0004 01 : superficie totale : 85 a 07 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : SAINT-JODARD (85 a 07 ca) - '1661 RTE DE VILLEREST' : A-1050 - 'CHEZ JULIEN' : A-551-953. Zonage : RNU. Occupation : Libre

AS 42 25 0002 01 : superficie totale : 14 ha 35 a 29 ca. Agri. Bio. : Oui. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : SAINT-JEAN-SAINT-MAURICE-SUR-LOIRE (14 ha 35 a 29 ca) - '1649 RTE DE COMBE' : A-763-764 - 'COMBE' : A-744-745-746-747-748-749-750-751-752-753-754-755-756-757-758-759-760-761-762-765 - 'LA GAY' : A-2395-2399-2401 - 'LA VALLA' : A-668-669-670-671-672-673-674-2151-2153. Zonage : A. Occupation : Libre

AS 42 24 0240 01 : superficie totale : 1 ha 31 a 19 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation. Parcellaire : AILLEUX (1 ha 31 a 19 ca) - '0070 CHE DE CONSIANT' : B-123 - 'LE CROZET' : B-668. Zonage : CC, RNU. Occupation : Libre

AS 42 25 0003 01 : superficie totale : 7 ha 79 a 21 ca dont 1 ha 31 a 46 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : LE CHAMON-LEFEUGEROLLES (7 ha 79 a 21 ca) - '0176 VALLDE VALCHERIE' : BI-62-63 - 'AU SAUT' : BI-9 - 'LA REVEILLERE' : BI-40-42-43-44-46-47-48-49-51-52-55-57-58-64-65-68-69-70-71-72-73-74-75-153-170-173 - 'VALCHERIE' : BK-43-45-70 - 'LA PIERRE PERCEE' : BL-253. Zonage : N. Occupation : Libre

AS 42 25 0008 01 : superficie totale : 75 a 25 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et exploitation. Parcellaire : MARCENOD (75 a 25 ca) - '5046 CHE DU BACHAT' : A-68 - 'LA COMBE' : A-67 - 'La Combe' : A-671. Zonage : A. Occupation : Libre

AS 42 25 0006 01 : superficie totale : 2 ha 69 a 25 ca dont 45 a 79 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation. Parcellaire : CORDELLE (41 a 22 ca) - 'FOUET NORD' : A-240 - 'Fouet Nord' : A-897-899. SAINT-CYR-DE-FAVIERES (2 ha 28 a 03 ca) - '0001 ALL DU CHATEAU VILLON' : C-323 - 'CHATEAU DE VILLON' : C-321-689-691-693 - 'Domaine Labrosse' : C-681. Zonage : CORDELLE : A - SAINT-CYR-DE-FAVIERES : A. Occupation : Libre

AS 42 25 0007 01 : superficie totale : 1 ha 80 a 38 ca dont 6 a 62 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : PANISSIERES (1 ha 80 a 38 ca) - 'CHEZ THEVENON' : BI-23-408BK-59 - '1129 CHE DE CHEZ LACAND' : BK-140. Zonage : N. Occupation : Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 25/01/2025 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <http://www.safer-aura.fr>, soit par mail à direction42@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 5, rue de la Télématique 42000 ST ETIENNE - Mail : direction42@safer-aura.fr.

CABOTE

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la société « CABOTE », SCI au capital de 5 000 € (apports en numéraires) ;

Siège social : CHAMBEON (Loire), 5 Chemin du Canal ;

Objet social : l'acquisition, la propriété, la location, la sous-location, le prêt à usage, de tous immeubles ou tènements immobiliers, leur administration et leur exploitation par bail, bail à construction ou autrement ;

Durée : 99 ans ;

Gérant : La société « CARAVEST », dont le siège social est à CHAMBEON (Loire), 5 Chemin du Canal, R.C.S. SAINT ETIENNE 842 932 394 ;

R.C.S. ET DEPOT : SAINT ETIENNE. L'ASSOCIE FONDATEUR HABILITE,

ACTI PACK

Société par actions simplifiée au capital de 373 280 euros
Siège social : 82 rue de la Taladière
ZI de Molina - La Chazotte
42000 SAINT-ETIENNE
384 886 610 RCS SAINT-ETIENNE

Modification des dirigeants

L'Associée unique en date du 18/12/2024, a pris acte de la démission de MYL de ses fonctions de Président et a décidé de nommer en qualité de nouveau président de la Société, en remplacement, ce jour et pour une durée indéterminée :

MG-Participations, Société par actions simplifiée au capital social de 157 500 euros, Siège social : Zone Industrielle - 3 rue de l'île Macé 44400 REZE 421 236 910 RCS NANTES

Mention au RCS de SAINT-ETIENNE Pour avis



GAEC DES TROIS COLOMBES

GAEC au capital de 150 000 €
Siège social : La chaize 42260 CREMEAUX
404 422 461 RCS de Roanne

Modifications

L'AGE du 31/12/2024 a décidé de :
- Prendre acte de la cessation des fonctions de Gérant de M. SIMON Alain et de Mme SIMON Annie née ETAIX, à compter du 31/12/2024

- transformer le GAEC en EARL ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination: EARL DES TROIS COLOMBES, Capital: 50 000€. Siège social: 65 Impasse de la Chaize 42260 CREMEAUX, Objet: Activités agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code Rural et exploitations d'installations photovoltaïques, Durée: 99 ans, Gérant: M. Luc SIMON dt 65 Impasse de la Chaize 42260 CREMEAUX.

Mention au RCS de Roanne

SAS NABONNAND ENERGIE

au capital de 3.000 €
50 Chemin de la Barre - 42110 FEURS
904 649 472 RCS ST-ETIENNE

Par décision de l'AGE du 01/12/2024 de la société « SAS NABONNAND ENERGIE », il a été pris acte du changement de dénomination de la société qui devient : « HPPM ».

De plus, les associés ont décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : Le négoce de tous engins à moteur, matériels agricoles et de travaux publics ; La réparation, mécanique et entretien de tous ces matériels ; L'entreprise de travaux agricoles et travaux publics ; La location de tous matériels agricoles et de travaux publics avec ou sans chauffeur ; Le négoce de tous métaux ferreux et non ferreux ; Le négoce de bois sous toutes formes ; Le négoce de tous fourrages.

Mention en sera faite au RCS de ST-ETIENNE.

Suite des annonces légales de la page 33

ALYRIS

Ancienne forme: société par actions simplifiée
Nouvelle forme: société à responsabilité limitée
au capital de 1 395 000 euros
Siège social: 7 Boulevard Pierre et Marie Curie
42230 ROCHE LA MOLIERE
RCS ST ETIENNE 879 314 730

Modifications

L'AGE du 2 janvier 2025 a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 1 395 000 euros, divisé en 9 375 parts sociales de 148,80 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :

Président: Monsieur Jérôme THUREL, demeurant 7 Impasse de l'Eparre, 42270 ST PRIEST EN JAREZ

Directeur général: Madame Valérie THUREL, demeurant 7 Impasse de l'Eparre 42270 ST PRIEST EN JAREZ

Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société est gérée par les co-gérants: Monsieur Jérôme THUREL et Madame Valérie THUREL, demeurant ensemble 7 Impasse de l'Eparre 42270 ST PRIEST EN JAREZ

La société ABSCISSE COMPTA, commissaire aux comptes titulaire, a été confirmée dans ses fonctions.

POUR AVIS

BRASSERIE DE LA SEMENE

SARL au capital de 7.600 €
4 rue Louis Jacquemin -
42660 ST-GENEST-MALIFAUX
827 685 728 RCS ST-ETIENNE

Aux termes d'une AGE en date du 31/12/2024, les associés de la SARL « BRASSERIE DE LA SEMENE », au capital de 7.600 €, dont le siège social est à ST-GENEST-MALIFAUX (42660), 4 rue Louis Jacquemin, 827 685 728 RCS ST-ETIENNE ont :
- modifié la dénomination sociale de la société, qui devient : FERME BRASSERIE DE LA SEMENE ; - transféré le siège social à : 4215 Route de Jonzieux - 42660 MARLHES ; - décidé de transformer la société en SCEA à compter du 31/12/2024 à 24h. En conséquence, de nouveaux statuts ont été adoptés. L'objet est dorénavant le suivant : L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à la disposition de la société, des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités ; La vente et éventuellement la transformation, conformément aux usages agricoles, des produits de cette exploitation ; L'activité de brasserie paysanne, la vente de bière.

La dénomination, le siège, la durée, le capital, la durée de l'exercice social restent inchangés. A été nommé, Mme Alice GRELOT : 4215 Route de Jonzieux - 42660 MARLHES, en qualité de co-Gérante, aux côtés de Mme Myliène VANDENBAVIÈRE, confirmée dans ses fonctions de co-Gérante.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de ST-ETIENNE (Loire).

EARL LAFOND

Société civile au capital de 7.500 €
1086 Route de Sury le Comtal
42680 SAINT MARCELLIN EN FOREZ
897 939 906 RCS SAINT ETIENNE

Transformation

Suivant délibérations du 31/12/2024, de l'AGE de l'EARL « EARL LAFOND » les associés ont transformé l'EARL en SCEA, ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : « SCEA LAFOND » - Capital Social : 7.500 € -Siège Social : 1086 Route de Sury Le Comtal - 42680 SAINT MARCELLIN EN FOREZ - Objet : l'exercice d'activités réputées agricoles, au sens de l'article L. 311-1 du Code Rural - Durée : 99 ans - Co-Gérants : Mme Patricia LAFOND et M. Georges LAFOND, 1086 Route de Sury Le Comtal, 42680 ST MARCELLIN EN FOREZ, M. Sébastien LAFOND, 870 Route de Sury Le Comtal, 42680 ST MARCELLIN EN FOREZ.

**EARL DE SAUVAGNEUX**

EARL au capital de 89 000 €
Siège social : 1282 rte de sauvagneux
42600 Chalais-le-Comtal
431 793 868 RCS Saint-Etienne

Modifications

L'AGE du 31/12/2024 a décidé de :
- transformer le GAEC en EARL ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination: GAEC FRECON,

Capital: 140 000€ ,
Siège social: 1 282 Route de Sauvagneux 42600 CHALAIN LE COMTAL,

Objet: activités agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code Rural et exploitations d'installations photovoltaïques,
Durée: 99 ans,

Gérants: M. Sébastien FRECON, demeurant 1 282 Route de Sauvagneux 42600 CHALAIN LE COMTAL et M. Théo FRECON demeurant 1 282 Route de Sauvagneux 42600 CHALAIN LE COMTAL.

Mention au RCS de Saint-Etienne

**GAEC VIAL-SIMON**

GAEC au capital de 130 000 €
Siège social : Les champas 42990 Sauvain
532 389 459 RCS Saint-Etienne

Changement de dénomination

L'AGE du 31/12/2024 a décidé de changer la dénomination sociale qui devient: GAEC FERME DES CHAMPAS à compter du 01/01/2025.

Mention au RCS de Saint-Etienne

CLAVILINE

Société civile en liquidation
Au capital de 440 000 euros
Siège social : 2315 chemin de la Rochette
42155 VILLEMONTAIS
431 895 192 RCS ROANNE

Clôture de liquidation

L'assemblée générale des associés du 14 décembre 2024 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice et l'a déchargée de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation de la société.

Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de ROANNE

Pour avis,
La liquidatrice

EARL TOINON JEAN-ANDRÉ

Société civile au capital de 30.000 €
254 rue de la Font
42210 BELLEGARDE EN FOREZ
792 219 354 RCS SAINT ETIENNE

Dissolution

Suivant délibération du 31/12/2024, l'AGE de la société EARL TOINON Jean-André a décidé la dissolution anticipée de la société au 31/12/2024. M. Jean-André TOINON : 254 Rue de la Font - 42210 BELLEGARDE EN FOREZ, a été nommé liquidateur. Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse du siège de la liquidation suivante : 254 Rue de la Font - 42210 BELLEGARDE EN FOREZ.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au GTC de ST-ETIENNE.

SCEA DE LA COISE**Constitution**

Avis est donné de la constitution de la Société « SCEA DE LA COISE » Société Civile d'Exploitation Agricole au capital de 200.000,00 €. Siège social : 93 Chemin de Dalmey 42210 MONTROND LES BAINS -
Objet social : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article 2 de la loi n° 88-1202 du 30 décembre 1988 - Durée : 99 ans - RCS et dépôt : SAINT-ETIENNE (Loire) - Co-Gérants : M. Jordan BAYLE-FONTANAY : 275 rue des Luttons, « Les Luttons », 42330 CUZIEU et M. Pierre-André BERTHET : 301 rue du 19 mars 1962, 42330 CUZIEU.

BOUCHERIE CHALAND COUZANAISE**Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à SAINT-ETIENNE-LE-MOLARD (Loire), du 26/12/2024, a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : « Boucherie Chaland Couzanaise ».

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 616 Route de Chambet - 42130 SAINT-ETIENNE-LE-MOLARD.

Objet : Activité de boucherie, charcuterie ; Toutes prestations administratives.

Durée : 99 ans.

Date de clôture de l'exercice social : 30 septembre.

Capital : 2.000 Euros.

Clause relative à l'agrément des cessionnaires d'action : les actions sont librement cessibles au profit d'un Actionnaire. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Actionnaires réunis en Assemblée Générale.

Direction et administration de la société : M. Raphaël CHALAND, Président : 616 Route de Chambet - 42130 SAINT-ETIENNE-LE-MOLARD.

La société sera immatriculée au RCS de SAINT-ETIENNE.

GAEC LES JARDINS D'ELISE

Société Civile au capital de 20.000 €
15 Rue de la Voûte - Toucheboeuf
42520 BESSEY
824 915 755 RCS SAINT ETIENNE

Dissolution

Suivant délibération du 31/12/2024, de l'AGE du GAEC LES JARDINS D'ELISE, les associés ont décidé la dissolution anticipée du groupement au 31/12/2024. M.et Mme Raphaël et Christèle VALLOT ont été nommés liquidateurs. Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante : 15 Rue de la Voûte, Toucheboeuf, 42520 BESSEY.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de ST ETIENNE.

GAEC DE FAVERGE

au capital de 220.200 €
"Faverge" - 42320 ST-CHRISTO-EN-JAREZ
502 814 494 RCS ST-ETIENNE

Suivant délibérations du 31/12/2024, de l'AGE du GAEC DE FAVERGE, les associés ont transformé le GAEC en EARL, ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : EARL Rémi FAYOLLE. Capital Social : 110.300 €. Siège Social : 1718 Route de Sorbiers - 42320 ST-CHRISTO-EN-JAREZ. Objet : Activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311.1 du Code Rural. Durée : 99 ans. Gérant : M. Rémi FAYOLLE : 1718 Route de Sorbiers - 42320 ST-CHRISTO-EN-JAREZ.

GAEC PERRICHON

Société civile au capital de 74.547,57 €
Vinoy
42570 SAINT HEAND
391 062 635 RCS SAINT ETIENNE

Dissolution

Suivant délibération du 31/12/2024, de l'AGE du GAEC PERRICHON, les associés ont décidé la dissolution anticipée du groupement au 31/12/2024. Messieurs Gilbert et Marc PERRICHON ont été nommés liquidateurs. Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante : Vinoy, 42570 SAINT HEAND.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de ST ETIENNE.

AXIUM PACKAGING

Société par actions simplifiée
au capital de 18 691 333 euros
Siège social : 82 rue de la Talaudière
ZI de Molina - La Chazotte
42000 SAINT-ETIENNE
882 280 720 RCS SAINT-ETIENNE

Modification des dirigeants

L'Associée unique, en date du 18 décembre 2024 : a pris acte de la démission de MYL de ses fonctions de Président et a décidé de nommer en qualité de nouveau président de la Société, en remplacement, le même jour et pour une durée indéterminée :

AVENIR PARTICIPATIONS - Société par actions simplifiée au capital social de 191 339 013 euros - Siège social : Zone Industrielle - 3 rue de l'Île Macé 44400 REZE - 921 874 194 RCS NANTES ;

A décidé de nommer en qualité de Directeur Général de la Société, avec effet du même jour, et pour une durée indéterminée :

MYL - Société par actions simplifiée au capital social de 615 400 euros - Siège social : 82 rue de la Talaudière - ZI de Molina - La Chazotte 42000 SAINT-ETIENNE - 882 280 720 RCS SAINT-ETIENNE.

Mention au RCS de SAINT-ETIENNE. Pour avis

GAEC DE BOBIGNEUX

Société civile au capital de 180.000 €
500 Chemin de Bobigneux
42220 SAINT SAUVEUR EN RUE
309 565 125 RCS SAINT ETIENNE

Transformation

Suivant décisions du 31/12/2024, les associés du GAEC DE BOBIGNEUX ont transformé le GAEC en EARL à associé unique, ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : EARL DE BOBIGNEUX. Capital Social : 90.000 €. Siège Social : 500 Chemin de Bobigneux - 42220 SAINT SAUVEUR EN RUE. Objet : Activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311.1 du Code Rural. Durée : 99 ans. Gérant : M. Pierre BASTY, demeurant 510 Chemin de la petite fougère - 42220 SAINT SAUVEUR EN RUE.

**FAVREAU GILLES**

SARL AU CAPITAL DE 5 000 €
Siège social : 2 place de Verdun
ST GERMAIN LAVAL (Loire)
801 143 793 RCS ROANNE

Non dissolution

Aux termes de ses décisions en date du 7/12/2023, l'associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.

Dépôt légal au GTC de ROANNE. Pour avis

GAEC FREYSSNET**Constitution**

Suivant acte SSP en date du 01/01/2025, a été constitué le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun FREYSSNET, agréé par M. le Préfet de la Loire le 23 octobre 2024 sous le n° 42 24 24 1803. Son siège social est situé : 84 Hameau du Champ, 42380 MERLE LEIGNEC. Il sera immatriculé au GTC de SAINT ETIENNE.

LOIRE PLASTIC INDUSTRIE

Société par actions simplifiée
au capital de 276 165 euros
Siège social : 82 Rue De la Talaudière
ZI de Molina - La Chazotte
42000 SAINT-ETIENNE
422 680 322 RCS SAINT ETIENNE

Modification des dirigeants

L'Associée unique en date du 18/12/2024, a pris acte de la démission de MYL de ses fonctions de Président et a décidé de nommer en qualité de nouveau président de la Société, en remplacement, ce jour et pour une durée indéterminée :

MG-Participations
Société par actions simplifiée au capital social de 157 500 euros

Siège social : Zone Industrielle - 3 rue de l'Île Macé 44400 REZE

421 236 910 RCS NANTES

Mention au RCS de SAINT-ETIENNE

Pour avis

**GAEC DE FAVERGES**

GAEC au capital de 300 000 €
Siège social : 92 Chemin de Maure
42940 Saint-Bonnet-le-Courreau
389 882 085 RCS Saint-Etienne

Modifications

L'AGE du 31/12/2024 a décidé de :
- prendre acte de la cessation des fonctions de gérants de Mme Marie-Hélène MAISON et Mrs Christian MAISON et Jean-Luc MAISON à compter du 31/12/2024

- transformer le GAEC en EARL ayant les caractéristiques suivantes: Dénomination: EARL DE FAVERGES, capital: 75 000€,

siège social: 25 Chemin de Maure 42940 ST BONNET LE COURREAU, Objet: activités agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code Rural et exploitations d'installations photovoltaïques, durée: 99 ans, gérant: M. Romain MAISON dt 10 Chemin de Maure

42940 ST BONNET LE COURREAU.

Mention au RCS de Saint-Etienne

LA PAUSE 2

Société par actions simplifiée
au capital de 50 400 euros
Siège social : 349 Route des Brossettes
42580 L'ETRAT
791 671 977 RCS SAINT ETIENNE

Modification des dirigeants

L'AGE du 20 décembre 2024 a décidé, à compter du même jour :

- De nommer la société EMMA, SAS au capital de 400 000 €, dont le siège social est 349 Route des Brossettes, 42580 L'ETRAT, RCS SAINT ETIENNE 852 929 546 en qualité de Président, en remplacement de Monsieur Guillaume JUBAN, démissionnaire.

- De nommer Monsieur Guillaume JUBAN, demeurant 5 ter Rue Honoré de Balzac, 42270 SAINT PRIEST EN JAREZ, en qualité de Directeur général.

Mention au RCS de SAINT ETIENNE

Pour avis

ANNONCES LÉGALES

Rapidité, simplicité, efficacité
à votre disposition 24h/24

Une seule adresse : www.paysansdelaloire.fr



POMPORT ENERGIE

Constitution

Par acte SSP du 03/01/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : POMPORT ENERGIE
Objet social : L'exploitation d'installation de production d'électricité de toutes origines, Tous travaux agricole, Le conseil auprès des agriculteurs ou des entreprises de travaux publics

Siège social : 287 chemin de Grange Neuve 42600 Chalais-le-Comtal
Capital : 1500 €
Durée : 99 ans

Président : M. POMPORT Pierre-Henri, demeurant 180 route de l'Étang du Bois 42600 Chalais-le-Comtal

Directeurs Généraux : M. POMPORT Etienne, demeurant 140 impasse des Châtagniers 42800 Châteauneuf

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Clause d'agrément : Cession soumise à agrément dans tous les cas

Immatriculation au RCS de Saint-Etienne

LU.B

SARL au capital de 1.000 €
Siège social : 152, Rue de l'Industrie - 42600 SAVIGNEUX
530.327.774 RCS SAINT ETIENNE

Dissolution

En date du 31/12/2024, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, de nommer aux fonctions de liquidateur : Madame Lucile BRUNON, demeurant : 45, rue Max de St-Genest - 42340 VEAUCHE, et de fixer le siège de la liquidation au siège social de la société.



SCEA DE LARD

SCEA au capital de 30 000 €
Siège social : 409 Route de Lard 42600 Pralong
483 592 002 RCS Saint-Etienne

Transformation

L'AGE du 01/01/2025 a décidé de transformer la société en GAEC ayant les caractéristiques suivantes: Dénomination: GAEC DE LARD, Capital: 90 000€. Siège social: 409 Route de Lard 42600 PRALONG, Objet: activités agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code Rural et exploitations d'installations photovoltaïques, Durée: 99 ans, Gérants: M. Didier PINAY, dt 409 Route de Lard 42600 PRALONG, Mme Nadine PAGES, dt 409 Route de Lard 42600 PRALONG et M. Cédric PINAY, dt 409 Route de Lard 42600 PRALONG.

Mention au RCS de Saint-Etienne

SCI LA RIVE 42

SCI en liquidation au capital de 1 500 €
Siège de liquidation : NEULISE (42590) 47 voie des Artistes - Z.I. Les Jacquins
RCS SAINT-ETIENNE 834 110 520

Clôture de liquidation

Par acte sous seings privés du 13.12.2024 les associés de la société, ont approuvé les comptes du liquidateur, décidé le remboursement partiel du capital social et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes du liquidateur seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SAINT-ETIENNE.

LE LIQUIDATEUR,

SAS DE PRESLES

au capital de 3.000 €
1031 Chemin de Presles - 42210 L'HÔPITAL-LE-GRAND
843 838 251 RCS ST-ETIENNE

Par décision de l'AGE du 19/10/2024 de la société « SAS DE PRESLES », il a été pris acte de la démission des fonctions de Directeur Général de Mme Aurélie CLAVEL-LOUX à compter du 19/10/2024 à 24h et de la nomination de M. Benoît CLAVELLOUX : 1031 Chemin de Presles - 42210 L'HÔPITAL-LE-GRAND en qualité de Directeur Général à la même date.



GAEC DE LA FENASSIERE

GAEC au capital de 120000 €
Siège social : lieudit Chaucombet 42150 La Ricamarie
509 382 073 RCS de Saint-Etienne

Dissolution

L'AGE du 31/12/2024 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateurs M. GENTAZ Jean-Louis, demeurant Chaucombet 42150 La Ricamarie et Mme GENTAZ Aureli, demeurant 3 Lieudit Chaucombet 42150 La Ricamarie, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Mention au RCS de Saint-Etienne



GAEC FAUCHET

GAEC au capital de 80 000 €
Siège social : 1348 Route de Grézieux Sauvagneux
42600 Mornand-en-Forez
451 665 715 RCS Saint-Etienne

Modifications

Suivant AGE du 31/12/2024, les associés ont pris acte de la cessation des fonctions de gérante de Mme Evelyne FAUCHET née CHAPUT à compter du 31/12/2024 et décidé de la transformation du GAEC en EARL ayant les caractéristiques suivantes: Dénomination: EARL FAUCHET, Capital: 40 000 €, Siège social: 1348 Route de Grézieux Sauvagneux 42600 Mornand-en-Forez, Objet: activités agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code Rural et exploitations d'installations photovoltaïques, Durée: 99 ans, Gérant: M. Cyril FAUCHET, dt 1348 Route de Grézieux Sauvagneux 42600 Mornand-en-Forez.

Mention au RCS de Saint-Etienne



EARL LA TRIBU DES ABEILLES

EARL au capital de 63 200 €
Siège social : Pacalon 42400 Saint-Chamond
776 424 194 RCS de Saint-Etienne

Dissolution

L'AGE du 31/12/2024 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. ROBERT Sylvain, demeurant 16 rue des Cèdres 42800 Saint-Martin-la-Plaine, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Mention au RCS de Saint-Etienne

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 17 janvier 2015, Mme Marie-Josèphe Francine Berthe GIDROL, en son vivant Invalide, demeurant à SAINT-ETIENNE (42000) 26 Rue Noël Blacet. Née à SAINT-ETIENNE (42000), le 22 mai 1948. Célibataire. Et décédée à SAINT-PRIEST-EN-JAREZ (42270) (FRANCE), le 7 octobre 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Christelle DUBOIS, Notaire associée, membre de la SARL « GONON & Associés », dont la résidence est à ST-ETIENNE (Loire), 5, rue Mi-Carême, le 5 décembre 2024, et le contrôle de la saisine du légataire universel a été constaté aux termes d'un acte reçu par ledit notaire le 17 décembre 2024, desquels il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement savoir Maître Christelle DUBOIS susnommée référence CRPCEN: 42005, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de ST ETIENNE de l'expédition dudit PV et de la copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis

GAEC DE LA FONT

Constitution

Suivant acte SSP en date du 01/01/2025, a été constitué le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun GAEC DE LA FONT, agréé par M. le Préfet de la Loire le 17 décembre 2024 sous le n° 42 24 23 1802. Son siège social est situé : 254 Route de la Font - 42210 BELLEGARDE EN FOREZ. Il sera immatriculé au GTC de SAINT ETIENNE.

ANNONCES LÉGALES

➔ Une question ?

Appelez Pauline au
04 77 92 80 30
ou envoyez un mail à
legales@paysansdelaloire.fr

VIAVI SOLUTIONS FRANCE SAS

SAS au capital de 32 127 412,78 €
Siège social : SAINT-ETIENNE (42000)
34 rue Necker - ZI Verpillieux
RCS SAINT-ETIENNE 402 261 234

Modification de l'objet social

Par décision du 30.12.2024, l'associée unique a décidé de modifier l'objet social de la société qui était le suivant : « La Société a pour objet, en France et en tout autre pays : - la recherche, le développement, la fabrication, la commercialisation, la représentation, la maintenance des sources lasers, de composants et d'équipements optiques et optoélectroniques ;

- et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement à l'objet social et pouvant en faciliter l'extension ou le développement. »

et qui est désormais rédigé comme suit : « La Société a pour objet, en France et en tout autre pays :

- la recherche, le développement, la fabrication, la commercialisation, la représentation, la maintenance de sources lasers, de composants et d'équipements optiques et optoélectroniques ainsi que l'édition de logiciels et outils de développement dans le domaine des plateformes de surveillance pour les services mobiles ferroviaires ;

- toutes les activités de distribution et de représentation locales des différents produits et services orientés vers les solutions de test, de mesure, de surveillance et d'analyse des réseaux télécoms ;

- la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières,

- la détention et la gestion de ses participations,

- l'exercice des fonctions de mandataire social au profit de toutes sociétés du groupe,

- l'animation et le management du groupe à savoir la participation active à la définition, à la conduite et au contrôle de la stratégie et de la politique de la société et de ses filiales, notamment par la réalisation de toutes prestations de services et de conseils en matière administrative, juridique, sociale, comptable, informatique, financière, commerciale ou immobilière et réglementaires,

- l'octroi de tous concours, prêts, avances ou garanties à toute société dans laquelle elle dispose d'un intérêt direct ou indirect,

- l'acquisition, la cession et la gestion de valeurs mobilières, parts d'intérêt, droits mobiliers ou immobiliers,

- tous modes de gestion et de placement de ses capitaux,

- l'acquisition, la cession, l'exploitation et la gestion de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de droits immobiliers de quelque nature que ce soit,

- la création, l'acquisition, la cession et l'exploitation directe ou indirecte de tous droits de propriété intellectuelle, la concession et/ou la souscription de toutes licences portant sur des droits de cette nature,

- et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement à l'objet social et pouvant en faciliter l'extension ou le développement. »

Inscription modificative et dépôt légal : R. C. S. SAINT ETIENNE.

Pour Avis

CHRONIQUE JURIDIQUE |

L'alignement

Ma maison est implantée en bordure de route. L'endroit est dangereux, de nombreux accidents s'y sont produits du fait d'un virage très prononcé.

On me dit que ma propriété doit être frappée d'alignement. Que signifie cette expression ? Quels sont mes droits et mes obligations en la matière ?

L'article L112-1 du code de la voirie routière définit l'alignement comme la détermination par l'autorité administrative de la limite du domaine public routier au droit des propriétés riveraines. Il est fixé soit par un plan d'alignement, soit par un alignement individuel. Le plan d'alignement, auquel est joint un plan parcellaire, détermine après enquête publique la limite entre voie publique et propriétés riveraines. L'alignement individuel est délivré au propriétaire conformément au plan d'alignement s'il en existe un. En l'absence d'un tel plan, il constate la limite de la voie publique au droit de la propriété riveraine.

L'alignement peut donc être défini comme une frontière unilatérale, qui peut être différente de la situation des lieux.

Pour savoir si votre propriété est frappée d'alignement, vous devez demander un arrêté d'alignement individuel. C'est un acte par lequel l'administration vous informe quant à la limite de la voie publique par rapport à votre propriété. Afin d'obtenir ce document, vous vous adresserez au maire de la commune où le bien est situé. Le maire transmettra votre demande à qui de droit en fonction de la nature de la voie publique bordant votre propriété.

Une fois ce document obtenu, vous disposerez de précisions importantes quant aux limites de votre fonds. Que votre propriété soit frappée d'alignement ne doit pas être une source d'inquiétude pour vous. Vous n'êtes pas expulsé de votre bien, mais vous ne pouvez pas entreprendre de travaux de consolidation, rénovation...

Vous n'avez pas la possibilité de refuser l'alignement, l'intérêt public prime sur l'intérêt privé. Cependant, vous pouvez saisir le tribunal administratif si vous estimez que l'alignement est abusif.

Une fois le plan d'alignement adopté, les terrains sont attribués au domaine public. Les propriétaires auront droit à une indemnité calculée comme en matière d'expropriation. Cette indemnité pourra être convenue à l'amiable entre les parties concernées ou bien, à défaut d'accord amiable, elle sera fixée par le juge du tribunal de grande instance selon les règles applicables en matière d'expropriation. Si votre propriété est située en bordure d'un chemin rural, demandez simplement au maire un bornage amiable afin d'être renseigné sur les limites de votre fonds. ■

Marie-Christine Persol,

FDSEA de la Loire, Service juridique

COOPEL

Coopérative Agricole à capital variable, agréée sous le n° 10828
163 rte des Chambons - Sourcieux 42600 CHALAIN LE COMTAL
RCS ST ETIENNE 301 641 411

Convocation aux assemblées de section

Sont convoqués à ces assemblées de section, les adhérents des sections **NORD** (communes de l'arrondissement de Roanne, de l'Allier et de Saône et Loire), **CENTRE** (communes de l'arrondissement de Montbrison, du Puy de Dôme et du Rhône) et **SUD** (Communes de l'arrondissement de St Etienne, de Haute Loire), desservis par COOPEL.

• **Section NORD** • **Vendredi 31 janvier 2025** à 9h30 à NANDAX (42720)
Lycée agricole de Ressins, 1946 route de Villers
• **Section CENTRE** • **Vendredi 7 février 2025** à 9h30 à CHALAIN-LE-COMTAL (42600)
Salle Ligérienne de COOPEL, 163 routes des Chambons

• **Section SUD** • **Jeudi 13 février 2025** à 9h30 à VILLARS (42390)
Salle Julien Collange, 5 bis rue de l'Hôtel de Ville

Ordre du jour : présentation des comptes rendus technique et financier de l'exercice clos le 30/06/2024 ainsi que le projet de fusion entre les coopératives COOPEL et XR REPRO et désignation des délégués aux assemblées générales.

Les délégués désignés par ces assemblées seront convoqués aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 14 mars 2025 à 9 H 30 au siège de COOPEL, 163 route des Chambons, Sourcieux 42600 CHALAIN-LE-COMTAL. Ces assemblées seront appelées à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

1. Lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 30/06/2024

2. Lecture du Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 30/06/2024 et du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions

3. Examen et Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2024

4. Quitus aux Administrateurs

5. Dotations des réserves obligatoires

6. Imputation du résultat de l'exercice clos le 30/06/2024

7. Constatation de la variation du capital social

8. Approbation des conventions réglementées

9. Approbation de l'enveloppe globale pour indemnités compensatrices du temps consacré à l'administration de la Coopérative

10. Approbation du budget nécessaire aux formations des administrateurs

11. Renouvellement du tiers sortant des Administrateurs - Nomination des nouveaux administrateurs

12. Pouvoirs en vue des formalités

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

1. Rapport du Conseil d'administration sur le projet de fusion entre la coopérative COOPEL et la coopérative XR REPRO

2. Lecture du rapport spécial de révision sur l'opération de fusion

3. Approbation du projet de fusion entre la coopérative COOPEL et la coopérative XR REPRO

4. Constatation de l'augmentation de capital résultant de la fusion

5. Adoption des modifications statutaires liées à la fusion

6. Adoption des nouveaux statuts corrélativement aux résolutions précédentes

7. Nomination du premier Conseil d'administration de la coopérative issue de la fusion

8. Approbation exceptionnelle des nouvelles dispositions du règlement intérieur

9. Questions diverses

10. Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le projet de fusion, le rapport spécial de révision, les nouveaux statuts, le nouveau règlement intérieur, les comptes annuels et les rapports de gestion des trois derniers exercices clos des coopératives agricoles participant à l'opération, seront mis à la disposition des associés coopérateurs de la coopérative, dès la convocation des Assemblées Générales.

Le Président, pour le Conseil d'Administration
Lionel VIAL

Les ovins et bovins viande sont les plus dépendants des aides Pac

Au sein des filières de ruminants, c'est la production de viande qui dépend le plus des aides de la Pac, nous apprend une étude du réseau Inosys (chambres d'agriculture et Institut de l'élevage). Les premiers concernés sont les élevages d'ovins viande, dont le produit brut est en moyenne constitué à 42 % par les différentes aides européennes (premier pilier, MAEC, aides bio, etc.). Cette filière présente aussi une grande dispersion, qui « s'explique en partie par les différences d'aides perçues entre les zones de montagne et de plaine », selon le réseau Inosys. Les ovins viande sont suivis par les bovins viande (31 %), mais surtout par les bovins lait (27 %), tandis que les autres filières laitières dépendent à moins de 20 % de la Pac. Au-delà de l'importance des subventions, les élevages de vaches allaitantes cumulent d'autres

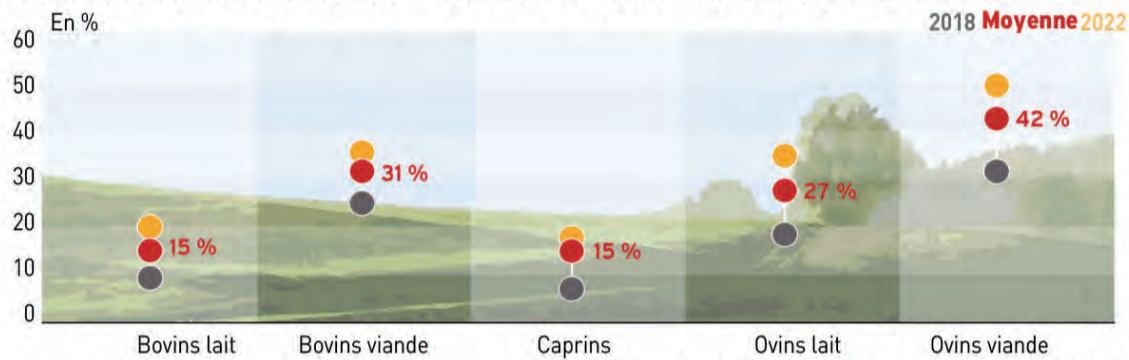
fragilités économiques : ils remportent les palmes du poids de la dette (15 % du produit brut) et du capital immobilisé par actif (392 500 € hors foncier). Enfin, en

termes de revenu disponible, les élevages de vaches laitières caracolent en tête (39 400 € par actif), tandis que les ovins viande sont en queue de peloton, avec

22 900 €. Les autres filières de ruminants tournent autour des 30 000 € : 31 600 € en ovins lait, 28 800 € en caprins et 28 400 € en bovins viande. ■

Y. G.

Sensibilité aux aides Pac entre 2018 et 2022 (aides totales / produit brut, en %)



©Source : Réseau Inosys (Idele, chambres d'agriculture) Infotaphel : Réussir-Agra

L'export pénalisé par les mauvaises récolte

L'ensemble de la filière céréalière pâtit des 10 millions de tonnes (Mt) de blé et des 2 Mt d'orge en moins qui n'ont pas été récoltées l'été dernier. Sur la scène internationale, ces millions de tonnes de grains exportables en moins affaiblissent l'influence de notre pays, alors que la concurrence est rude. À l'export, après plus de cinq mois de campagne de commercialisation, le bilan est désespérant, mais pas surprenant. La France n'a vendu qu'1,2 Mt de blé vers les pays tiers et 700 000 tonnes d'orge et de malt. Il est d'ores et déjà acquis que la superficie de céréales d'hiver (6,3 millions d'hectares ; + 6,6 % sur un an) serait à peine équivalente à la moyenne quinquennale.

Jamais aussi peu de blé dur (206 000 ha) n'a été semé. À Rouen, l'augmentation récente du prix de la tonne de blé (+ 20 € en un mois) ne profite qu'à la marge aux céréaliers français compte tenu de la faiblesse de l'offre hexagonale. Mais en Ukraine et en Russie, le bilan économique de six mois de campagne est bon. Les deux pays ont expédié plus de la moitié de leur blé exportable (58 Mt). Mais il leur reste 30 Mt à vendre. Selon la Commission européenne, l'Ukraine a livré 2,88 Mt de blé et 4,9 Mt de maïs vers l'Union européenne, auxquelles s'ajoutent 1 Mt de maïs vers la Turquie et 244 000 t vers la Corée du sud. ■

1,2 Mt
Quantité de blé vendue par la France vers les pays tiers depuis le début de la campagne.



Les faibles récoltes de blé et d'orge affaiblissent la position de la France à l'export. Crédit photo : iStock-ygrek

Actuagri

Chasse : 214 infractions relevées sur près de 1 300 contrôles

L'Office français de la biodiversité (OFB) a indiqué, fin décembre dans un communiqué, avoir procédé sur l'ensemble du territoire français à « 1 272 opérations de contrôles lors de 2 595 actions de chasse pour un total de 9 369 chasseurs contrôlés ». Cette opération, réalisée pour la quatrième année consécutive, portait sur le respect des règles de sécurité à la chasse pour les chasseurs et les non-chasseurs. Par rapport à 2023, les opérations de contrôles ont augmenté de 32 % (961 en 2023), le nombre de chasseurs contrôlés de 20 % (7 766) et le nombre d'infractions de 27 % (169). En 2024, « une très large majorité des contrôles n'a révélé aucune infraction des règles obligatoires. L'accent a été mis

sur la pédagogie et la sensibilisation des chasseurs », indique le communiqué de l'OFB. Parmi ces contrôles, 214 infractions ont été relevées. Elles portaient notamment sur « le non-respect des prescriptions du schéma départemental de gestion cynégétique (absence de signalisation des battues) ou le transport à bord d'un véhicule d'une arme de chasse non démontée et placée sous étui », précise l'OFB. À noter que le nombre d'accidents mortels, pour la saison 2023-2024, se situe à un niveau historiquement bas, avec six décès de chasseurs. Les accidents mortels ont diminué de 77 % en 20 ans. L'OFB veut atteindre l'objectif « zéro accident ». ■

- 77 %
Baisse des accidents mortels de chasse en 20 ans.



L'Office français de la biodiversité a mis l'accent sur la pédagogie lors des opérations de contrôles. c. s.

EN CHIFFRES

- 2,4 %

Au cours des neuf premiers mois de l'année 2024, les émissions françaises de gaz à effet de serre (GES) ont baissé de 2,4 % tous secteurs d'actifs confondus (hors puits de carbone) par rapport à la même période en 2023, indique le Citepa (pollution climatique) dans un baromètre publié le 24 décembre. Concernant l'agriculture, le baromètre ne donne qu'un aperçu des émissions agricoles, avec une stagnation estimée des émissions (+ 0,3 %) au cours des neuf premiers mois, après une baisse en 2023, notamment due à la chute des ventes d'engrais.

+ 33 %

Entre le 23 et le 28 décembre 2024, les Français ont acheté 33,2 % de foie gras de plus (en volume) que lors de la même période en 2023 (+ 31,1 % en valeur), selon une étude Circana pour la Fédération du commerce et de la distribution (FCD). Les ventes de champagne et des autres vins effervescents ont, elles, reculé de 6 % en valeur.

127 points

L'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a publié, le 3 janvier, son indice des prix alimentaires pour décembre 2024. Ce dernier s'est établi à 127 points, en baisse de 0,6 point par rapport à novembre. En décembre 2024, seuls les prix de la viande ont augmenté de 0,5 pts (0,4 %) par rapport à novembre.

AGENDA

Association Vignobles Forez Roannais

Les membres de l'Association Vignobles Forez Roannais seront réunis à l'occasion de l'assemblée générale de leur collectif mercredi 22 janvier à Montbrison. A l'ordre du jour : rapport moral et d'activité 2024, projets et budget 2025, renouvellement des administrateurs par section. ■

RENDEZ-VOUS FDSEA-JA

Formation FDSEA

Ce jeudi 9 janvier était organisée une formation collective pour la réalisation de son DUER (Document unique d'évaluation des risques) à Mornand-en-Forez. Une prochaine session aura lieu le 17 février à Feurs.

Section des anciens exploitants

Les adhérents à la section de anciens exploitants de la FDSEA sont invités à retourner leur courrier d'inscription aux séjours 2025 avant le 31 janvier. Ceux qui n'auraient pas reçu le document doivent se rapprocher de la FDSEA42.

Rencontres locales

Tout au long du mois de janvier, les JA et la FDSEA proposent des rencontres locales dans le cadre de la campagne des élections Chambre d'agriculture avec les candidats des listes « JA + FDSEA : tous ensemble, nous sommes l'agriculture ! » (lire en page 10 de ce journal. Cette semaine, se sont déroulées les réunions suivantes : mardi 7 janvier à Chazelles-sur-Lyon au Gaec de Bellecroix le matin et à Saint-Cyr-de-Favières au Gaec Boyer, l'après-midi ; mercredi 8 janvier à Saint-Priest-la-Vêtre (Gaec de la Vêtre) le matin et à Saint-Just-en-Bas (Gaec de la Ferme du Pontet) l'après-midi ; jeudi 9 janvier à Saint-Romain-les-Atheux (Gaec

de l'Amandier) le matin, à Saint Chamond (Gaec de la Daviarie) l'après-midi et à la salle des associations à Cellieu le soir ; vendredi 10 janvier à Saint-Symphorien-de-Lay au Gaec de Jourcy le matin et à Saint-Hilaire-sous-Charlieu (chez Vincent Forest) l'après-midi. ■

À SAVOIR

Journée caprine annulée

En raison du faible taux de participation, le Criel a été contraint d'annuler la journée caprine sur le thème « Devenir éleveur de chèvres, les ressources humaines au cœur du projet » qui devait se tenir le 14 janvier. Elle sera reprogrammée, au même endroit, dans le courant du mois de mars 2025.

Tournée de compostage dans le Roannais

La tournée hivernale de compostage des fumiers par la Cuma Ferticompost débute prochainement. Deux passages espacés de trois semaines seront programmés. L'inscription se fait auprès de l'interlocuteur habituel :

- Marc Touplin, Saint-Cyr-de-Favières, 06.88.28.14.70 ;
- Patrick Gigandon, Bussières, 06.46.88.34.48 ;
- Anthony Melay, Montchal, 06.37.22.34.51 ;
- Philippe Pépin, Salvizinet, 04.77.26.04.55 ;
- Christophe Régny, Renaison, 06.99.39.42.44 ;
- Michel Cruzille, Boyer, 07.88.00.68.05 ;
- Pierre-Marie Delangle, Saint-Denis-de-Cabanne, 06.74.98.38.57 ;
- Pontet Rodolphe, Amplepuis, 06.82.88.93.10. ■



Exclu web



Grippe aviaire : état d'urgence aux Etats-Unis dans la filière laitière

Depuis le premier cas dans un troupeau laitier à la fin août, le ministère de l'Agriculture californien avait détecté, à la date du 25 décembre, le virus aviaire dans 645 fermes sur un total de 865 troupeaux atteints au niveau national. La moitié des cas californiens se sont révélés dans les trente derniers jours. Aussi, le gouverneur de Californie a déclaré l'état d'urgence à l'encontre de l'épidémie d'influenza aviaire dans les élevages laitiers de l'Etat. Dans les mêmes jours (le 6 janvier), les autorités sanitaires de Louisiane ont annoncé le tout premier décès aux Etats-Unis d'un homme de 65 ans qui avait contracté la grippe aviaire au contact d'animaux de basse-cour et d'animaux sauvages.



Pour en savoir plus sur ce sujet, rendez-vous sur paysansdelaloire.fr. ■

N'oubliez pas...

Retrouvez la version numérique du journal (en format liseuse) dès le jeudi après-midi sur www.paysansdelaloire.fr
Vous êtes abonné et vous n'arrivez pas à créer votre compte, contactez-nous au **04.77.92.80.30**

Renouvellement des générations en agriculture

Les offres du Répertoire Départ Installation

OFFRES RDI

Le conseil du mois...

Savez-vous qu'il existe une aide à la transmission hors cadre familial pour les exploitations préalablement inscrites au RDI (Répertoire départ installation) ? Cette aide de 4 000 euros,

versée au cédant, est conditionnée à l'installation d'un jeune éligible à la DJA (Dotation jeune agriculteur), la réalisation d'un diagnostic de repreneabilité et à un délai d'un an minimum entre

la date d'inscription au RDI et la date d'installation. Pour en savoir plus, contacter le conseiller RDI au 04.77.91.43.65.

Exploitation bovins lait bio d'un seul tenant avec irrigation

L'exploitation est située dans un hameau, en zone de montagne à 500 m d'altitude, à un kilomètre du village (école, boulangerie, boucherie, bar, épicerie). Tous les services sont à Saint-Symphorien-de-Lay, distant de 5 kilomètres ou à Amplepuis situé à 8 kilomètres. La ferme n'a pas de contraintes de voisinage. Elle est d'un accès facile, à moins d'un kilomètre de la nationale.

L'offre est proposée par un Gaec entre époux dont le mari peut aujourd'hui prendre sa retraite. Dans ce contexte, ils envisagent de transmettre la majeure partie de l'activité pour la fin 2025. Ils proposent à la vente la maison d'habitation et ses dépendances, les bâtiments d'élevage et une vingtaine d'hectares sur les 41 ha du site. Le cheptel et une partie du matériel sont également proposés à la vente, mais leur reprise n'est pas une condition de l'offre.

Cette offre s'adresse à un candidat(e) éleveur ou à un couple. Aujourd'hui, l'exploitation est en production bovin lait et sa reprise sera plus facile dans cette production. Les exploitants ne sont pas opposés à un changement de production, mais ils sont attachés à ce que l'exploitation reste en agriculture biologique.

Cette offre présente de nombreux avantages : une structure foncière d'un seul tenant, un bâtiment fonctionnel et facile d'accès, une retenue permettant de sécuriser la production de fourrages et une maison de caractère avec des dépendances à valoriser.

42.24.050

Exploitation laitière à reprendre dans les monts du Forez

L'exploitation de 74 ha est à 800 mètres d'altitude en zone de montagne dans un hameau de quatre foyers. Le village est 4 kilomètres (épicerie, école, dépôt de pains). Les services sont situés à Montbrison, ville distante de 17 kilomètres. L'exploitation est actuellement un Gaec entre époux. Les exploitants souhaitent cesser leur activité et se reconverter. L'exploitation sera disponible dès que le(s) candidat(s) sera prêt.

Ils proposent la reprise des bâtiments, du matériel, du cheptel et des stocks. Les terrains sont proposés à la location à l'exception des 8,9 ha de parcelles agricoles et de 0,97 ha de bois propriété des cédants, qui sont proposés à la vente comme la maison d'habitation et ses dépendances.

Cette offre s'adresse à un candidat ou un couple formé, avec une expérience agricole dans l'élevage laitier de préférence.

Cette exploitation présente un cadre de vie assez exceptionnel avec une vue sur toute la plaine du Forez jusqu'au Mont Blanc. Elle a aussi l'avantage d'avoir des bâtiments fonctionnels et un parcellaire regroupé. Le système herbager en place est adapté aux conditions pédoclimatiques. Il permet d'être autonome en fourrages. Avec l'élevage de bœufs à l'herbe, c'est un système économe et durable. Le bâti non agricole peut permettre d'envisager une activité d'accueil.

42.23.044

Exploitation laitière de montagne à reprendre

L'exploitation de 41 ha se trouve à la sortie de la petite ville où l'on trouve tous les services (école, collège, médecin, fournisseur agricole, etc.), y compris les possibilités de logement. On est à 12 kilomètres de Saint-Étienne, au cœur du Parc du Pilat, en zone de montagne, à 900 mètres d'altitude. L'exploitant souhaite prendre sa retraite fin 2027 et recherche dès à présent un repreneur.

Il propose à la vente la stabulation en logettes de 2014 et la parcelle de 1 ha sur laquelle elle est construite. Le cheptel et le matériel sont aussi proposés à la vente, mais les terrains sont proposés en location. Cette offre s'adresse à un candidat éleveur formé ou expérimenté. L'exploitation est équipée en production laitière. La reprise dans cette production sera donc plus facile, mais le cédant n'est pas opposé à un changement de production.

Cette offre dispose de plusieurs avantages avec une structure foncière groupée et de grandes parcelles, un bâtiment récent et fonctionnel et la proximité de tous les services. Le secteur agricole est dynamique et il y a de l'entraide entre les agriculteurs. La proximité Saint-Étienne pourrait également permettre d'envisager une diversification en vente directe.

42.23.026

Les chambres d'agriculture de France recensent et diffusent, avec une certaine confidentialité, sur www.repertoireinstallation.com, les offres des exploitations dans le but de faciliter l'installation hors cadre familial. Elles sont également diffusées pour la Loire dans cette rubrique.

Contact : Xavier CROS 04.77.91.43.65 - xavier.cros@loire.chambagri.fr

À TABLE | Pas toujours facile de savoir quoi manger et en quelle saison ! Alors pour s'y retrouver un peu, Paysans de la Loire vous a concocté un petit guide des aliments à consommer de janvier à mars, de l'entrée au dessert. Plus d'excuse pour ne pas passer derrière les fourneaux !

Cet hiver, qu'est-ce qu'on mange ?

Ah, l'hiver ! Cette période où l'on ressort les pulls en laine, on allume des bougies et on se réfugie dans des plats réconfortants, aussi chaleureux qu'une bonne vieille couverture. Exit les salades et les soupes froides, place aux mets généreux qui réchauffent les cœurs et les estomacs ! Laissez-vous emporter par la magie des légumes, viandes, poissons, fromages et fruits de saison. Et pour chaque produit, voici quatre ou cinq idées de plats à tester (ou redécouvrir).

Les légumes d'hiver : quand les racines prennent le pouvoir

Les légumes d'hiver, notamment ceux des familles des choux et des racines, apportent une touche savoureuse et nutritive à vos repas. Les choux de Bruxelles sont riches en vitamines et peuvent être délicieusement rôtis au four avec un peu de miel. Le chou-fleur, faible en calories, se prête à diverses préparations, tout comme le brocoli, le chou kale ou un chou frisé plein de vitamines. Parmi les racines, le navet et le panais sont parfaits pour des soupes ou des pot-au-feu. La patate douce, avec sa chair orangée, se prête à des plats sucrés ou salés, tandis que le topinambour revient en force pour remplacer la pomme de terre traditionnelle. Ces légumes sont un véritable atout pour l'hiver !

Soupe de potiron au lait de coco : Si l'hiver devait être un plat, ce serait probablement celui-ci. Crémeuse et réconfortante, cette soupe comprend juste ce qu'il faut d'exotisme grâce au lait de coco. Bonus : ça fait un bien fou quand on revient d'une balade glacée !

Gratin dauphinois : Parce que les pommes de terre méritent d'être célébrées comme des princesses. Entre la crème et ses couches parfaitement dorées, c'est une vraie déclaration d'amour à la nourriture.

Chou rouge braisé aux pommes : Un chou qui se transforme en une explosion sucrée-salée, aussi délicieux que mystérieux, parfait pour accompagner vos viandes mijotées.

Purée de panais et carottes : Changez de la purée classique aux pommes de terre avec un mélange doux, mais surprenant, parfait pour les dîners où vous voulez en mettre plein les yeux (et les papilles).

Les viandes : les stars des plats mijotés

Les viandes d'hiver, c'est un peu comme les héros : robustes, réconfortantes et prêtes à affronter toutes les tempêtes de neige. Le porc occupe une place centrale en cette saison, particulièrement de janvier à mars. C'est l'occasion de célébrer « faire le cochon » en famille, avec des produits comme les saucisses, andouillettes, pâtés et rillettes. Le bœuf, quant à lui, est parfait pour des plats réconfortants tout au long de la saison, avec sa viande tendre et savoureuse. La volaille, souvent plus grasse en hiver, comprend dinde, chapon, et canard pour des repas chaleureux.

Bœuf bourguignon : Ce plat emblématique de la cuisine française est le roi des repas de famille : un mélange de viande fondante, de légumes, de vin et



Star de l'hiver, la fondue s'accompagne classiquement de pain et pommes de terre mais testez la aussi avec quelques légumes de saison !

de laurier. Que demander de plus ?

Côte de porc à la moutarde : Parce que tout va mieux avec un peu de moutarde, n'est-ce pas ? Cette viande moelleuse, nappée d'une sauce crémeuse, va vous faire chanter de plaisir.

Ragoût de lapin aux champignons : Un peu d'élégance dans vos assiettes avec ce plat à la fois rustique et raffiné. L'accompagnement idéal pour impressionner vos invités tout en restant dans l'esprit cocooning.

Daube de sanglier : Pour ceux qui aiment les plats un peu plus sauvages, ce ragoût longuement mijoté au vin rouge, avec des légumes, est un must.

Civet de cerf : On part en chasse de saveurs avec ce plat de gibier, parfait pour un dîner de Noël ou un repas entre amis où l'on veut épater la galerie.

Les poissons : quand la mer se mêle à l'hiver

En hiver, la consommation de poisson varie en fonction des saisons de pêche et de disponibilité. En janvier, le merlan, le cabillaud, la plie et l'églefin sont très présents, tout comme la coquille Saint-Jacques, bien que plus chère en début d'année en raison de la faible offre liée à la trêve obligatoire de leur pêche. En février, le merlan est à son apogée, accompagné de la lotte et du lieu jaune. En mars, ils restent des choix phares, rejoints par le cabillaud, la sole et la truite fario.

Aiglefin poché au lait de coco : Pour impressionner vos convives amateurs d'une cuisine qui diffère, cette recette sera idéale !

Cabillaud en papillote : Simple mais efficace, ce poisson est cuit à la perfection avec des légumes racines dans une papillote. Un plat qui préserve toutes les saveurs et qui fait briller l'hiver.

Gratin de poissons de saison : Vous avez l'embarras du choix avec des poissons comme la sole ou la morue, à napper d'une sauce crémeuse et de légumes fondants. Une vraie gourmandise !

Soupe de poissons de roche : Si vous avez envie de vous réchauffer avec un peu de mer dans l'assiette, cette soupe épicée et parfumée est votre alliée idéale.

Poisson rôti aux agrumes : Un mariage subtil entre l'acidité des agrumes et la

richesse des poissons gras, pour une touche d'originalité qui apportera de la couleur à vos plats d'hiver.

Les fromages : des alliés fondants et réconfortants

Pour la saison hivernale, certains fromages prennent la vedette en raison de leur affinement et de leur capacité à se fondre dans des plats chauds et réconfortants. Parmi les incontournables, le Mont d'Or se distingue par sa texture lorsqu'il est réchauffé, tandis que la raclette s'impose avec ses arômes riches. Les fromages à affinage long comme le comté, le beaufort et le gruyère sont également des valeurs sûres pour accompagner fondues et gratins. Le camembert truffé et les fromages aromatisés sauront vous régaler !

Fondue savoyarde : Un plat où le fromage fond comme un rêve. Servez avec des cubes de pain, des pommes de terre, et une généreuse dose de bonne humeur. **Raclette** : Parce qu'on sait tous que la raclette, c'est bien plus qu'un repas, c'est une expérience. Avec des pommes de terre, de la charcuterie et un bon fromage, c'est le summum du confort alimentaire.

Gratin de crozets au beaufort : Pour ceux qui n'ont pas encore découvert les crozets, c'est le moment. Ces petites pâtes savoyardes sont sublimes par un fromage qui fond et des oignons caramélisés. C'est la gourmandise incarnée. **Tartiflette** : Si vous n'êtes pas déjà au courant, la tartiflette, c'est LA star des soirées hivernales. Un plat de pommes de terre et reblochon fondus qui saura vous faire fondre de plaisir. **Quiche au comté et aux légumes d'hiver** :

L'INFO EN +

La recette de la redac' : le civet de cerf au miel

Ingrédients (pour 6 personnes)

- 1,5 kg de viande de cerf (épaule ou collier, coupée en morceaux)
- 3 cuillères à soupe de miel (de préférence un miel de forêt ou d'acacia)
- 1 bouteille de vin rouge (corsé, comme un Cahors ou un Bordeaux)
- 3 carottes (coupées en rondelles)
- 2 oignons (hachés)
- 2 gousses d'ail (écrasées)
- 150 g de lardons fumés
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 2 cuillères à soupe de farine
- 2 feuilles de laurier
- 3 branches de thym
- 1 clou de girofle
- 5 baies de genièvre (lécrasées légèrement)
- 50 cl de bouillon de volaille
- Sel et poivre
- Persil frais (pour la décoration)

Préparation

1. Préparer la marinade : Dans un grand saladier, placez les morceaux de cerf. Ajoutez les carottes, les oignons, l'ail, le thym, le laurier, le clou de girofle et les baies de genièvre. Versez la bouteille de vin rouge jusqu'à ce que la viande soit bien recouverte. Couvrez et laissez mariner au frais pendant 12 à 24 heures.
2. Saisir la viande : Égouttez la viande et les légumes (conservez la marinade). Dans une cocotte, faites chauffer l'huile d'olive. Faites revenir les morceaux de viande à feu vif jusqu'à ce qu'ils soient dorés. Retirez la viande et réservez.
3. Préparer la base du civet : Dans la même cocotte, faites revenir les lardons et les légumes de la marinade. Saupoudrez de farine et mélangez bien pour former un roux. Versez la marinade filtrée et portez à ébullition.
4. Mijoter le civet : Remettez les morceaux de viande dans la cocotte. Ajoutez le bouillon de volaille pour couvrir légèrement. Incorporez le

Si vous voulez faire une pause dans vos plats gratinés mais que vous avez toujours soif de fromage, cette quiche est un compromis délicieux.

Les fruits d'hiver : de la douceur et de l'acidité pour terminer le repas en beauté

Les fruits d'hiver apportent un doux parfum de fraîcheur et de vitamine C. La poire, fondante et sucrée, crée des desserts qui le sont tout autant tandis que la pomme, croquante et riche en fibres, est parfaite pour des compotes ou des tartes. Les agrumes, comme les citrons, mandarines, clémentines et oranges, sont des alliés parfaits pour booster l'immunité. Côté exotique, l'ananas, la grenade, le kiwi et la mangue ajoutent une touche tropicale à vos repas, sucrée et vitaminée. Ces fruits colorent l'hiver de douceur et de pep's !

Tarte tatin : Parce que les pommes, caramélisées et fondantes, méritent bien leur place en hiver. Une fois que vous aurez goûté à cette douceur renversée, il vous sera difficile de revenir en arrière !

Salade d'agrumes au miel : Rafraîchissante et pleine d'énergie, cette salade d'agrumes fait du bien après un repas copieux. Le miel adoucit l'acidité des agrumes, on en reprendrait presque...

Ananas poêlé et son caramel : Parce que parfois, il n'y a rien de plus réconfortant qu'un bon fruit cuit. Facile à préparer, et toujours un succès !

Clafoutis aux agrumes : Si vous aimez les desserts fruités mais un peu plus légers, ce clafoutis vous ravira avec son équilibre parfait entre sucré et acidulé. ■

Alexandra Blanchard-Pacrot



miel et mélangez bien. Assaisonnez avec sel et poivre. Laissez mijoter à feu doux pendant 2 à 3 heures, jusqu'à ce que la viande soit fondante.

5. Finaliser et servir : Rectifiez l'assaisonnement si nécessaire. Servez chaud, parsemé de persil frais, accompagné de pommes vapeur, d'une purée maison ou de tagliatelles fraîches.

Conseils

Si la sauce est trop liquide, retirez la viande et faites réduire la sauce à feu vif.

Le miel apporte une touche douce, mais ajustez selon votre goût pour ne pas masquer la puissance du vin et des épices. ■